

J.A. 1920 MARTIGNY 1

Nous nous mettons à trois pour vous séduire
 Restaurant «Le Grognard»
 Ristorante «La Toscana»
 Brasserie «La Pinte»

HÔTEL ☆☆☆☆
LA PORTE D'OCTODURE
 MARTIGNY

Georges Chappuis, directeur, 1920 Martigny-Croix
 Téléphone (026) 2 71 21

P. et M.-T. JAUNIN-GOLPE Opticien diplômé
MAÎTRISE FÉDÉRALE



Au service de votre vue
 Centre spécialisé de verres de contact
 Anc. VISION 2000
 Pl. Centrale, 1920 MARTIGNY, 026/2 39 82

CONFEDERE

MARTIGNY ET SA REGION
 JOURNAL D'OPINION DU VALAIS ROMAND

Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
 Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
 Rédaction-Administration: 11, rue du Grand-Verger (1^{er} étage), 1920 Martigny
 Case postale 407 - CCP 19-58 - ☎ (026) 2 65 76
 Publicité: ofa Orelli Fussli SA, 40, av. de la Gare, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 56 27, téléfax 215 17
 Impression: Cassaz-Montfort SA, 1920 Martigny, ☎ (026) 2 21 19

127^e année - Bi-hebdomadaire - Fr. 1.—

EDITO

par
Adolphe Ribordy

A quatre mois des élections

Les vacances ne seront pas de trop pour refaire les forces de la classe politique valaisanne en vue des élections nationales de l'automne à venir.

Aujourd'hui déjà une partie du voile s'est levé sur les candidats et sur la stratégie des partis.

Parlons stratégie d'abord. Le PDC n'a pas encore admis cette représentation plus équilibrée des sièges au Conseil national intervenue en 1979, plaçant du même coup MM. Dupont et Couchepin dans le tandem radical.

En 1983, le PDC se mobilisa en force pour tenter de retourner le cours des choses et le PRDV en est sorti renforcé. Du côté socialiste, ces élections voyaient l'amorce d'un recul par rapport aux excellents résultats de 1971.

1987, le PDC cette fois s'en est pris autrement. Dans une série de manœuvres préalables visant à durcir la situation: échec de candidat officiel radical, non-élection à la 2^e vice-présidence d'un radical, durcissement de positions, intervention à peine feutrée dans les domaines économiques où des élus radicaux se trouvaient concernés, il a tenté de semer le doute pour arriver à la veille des élections 1987 avec un léger avantage psychologique et une liste dite de «locomotives». Notons qu'en 1983 la liste DC n'était pas mal non plus et les listes haut-valaisannes offraient aussi une belle brochette. Mais rappelons-le cela n'a pas suffi.

Bien sûr, chaque élection est un enjeu particulier, mais les chiffres depuis 1971 démontrent que les listes DC passent de 61,56% à 57,51% en 1983, que les listes radicales passent de 19,27% à 25,12%, que pour les socialistes, sans tenir compte de leur alliance éphémère avec le MSI, le score passe de 15,47% à 14,12%.

Les élections communales de 1984 ont confirmé ces chiffres tout comme celles de 1985 sur le plan cantonal.

Il y a eu quelques variations, mais on peut déjà cerner les fourchettes à quatre mois de cette échéance électorale: PDC entre 57 et 59%, PRDV entre 23 et 25% et PSV entre 14 et 16%.

La récente élection complémentaire a confirmé ces chiffres à l'exception des socialistes qui ont dépassé le 18%.

Les petites formations qui se sont retrouvées en lice ces quinze dernières années n'ont jamais dépassé 4%.

On parle cette année d'une liste écologique, mais il est trop tôt pour cerner cette réalité.

S'il est de bonne guerre pour le PDC de refaire le terrain perdu, il est tout aussi de bonne guerre pour le PRD de défendre ses acquis et pour le PSV de refaire ses positions de 1975 qui avoisinaient les 18%.

Le Haut-Valais, on le sait est pour eux un terrain de prédilection.

Les listes maintenant. On ne connaît pas encore la composition définitive de toutes les listes, ce que l'on sait c'est qu'il y aura des postes à repouvoir chez les chrétiens-sociaux du Haut avec le retrait de M. Herbert Dirren, chez les PDC avec le retrait de M. Pierre de Chastonay et peut-être chez les radicaux.

Ce que l'on sait, c'est que Mme Françoise Vannay, MM. Vital Darbellay, Pascal Couchepin, Paul Schmidhalter sont à nouveau candidats.

Pour le reste, soyons sûrs que chaque liste se composera des meilleurs éléments destinés à faire les meilleurs résultats qui soient.

Ce dont on est certain aussi, c'est que personne ne part gagnant, personne ne part perdant et chaque candidat aura les défauts de ses qualités tout comme une circonstance jugée défavorable aujourd'hui peut devenir demain un atout électoral, les exemples ne manquent pas dans l'histoire électorale de ce canton.

Neuf mois après la catastrophe de Tchernobyl, l'Institut de génétique humaine de Berlin-Ouest déclarait avoir enregistré un taux anormalement élevé de malformations génétiques, notamment la trisomie 21 à l'origine du mongolisme. Ce taux est de cinq fois supérieur au taux habituel (en janvier 1987), révèle une enquête récemment rendue publique.

Il semble d'ailleurs que les effets de cette catastrophe se soient également fait sentir sur les animaux: le nombre de veaux morts-nés a triplé à cette même époque, dans la région examinée.

EN DIRECT AVEC

Cilette Cretton

La Confédération a tenté de rassurer au mieux les gens. Un mouvement de panique n'aurait servi à rien. Dans l'immédiat, aucun danger important n'était à craindre. Pourtant, des recommandations avaient tout de même été formulées, notamment quant au lait des nourrissons, et les pêcheurs tessinois ont été mis

En l'absence de données fiables, les citoyens risquent de penser que ce qui n'est pas bon pour les salades n'est peut-être pas bon pour les vaches; et que ce qui n'est pas bon pour les vaches n'est peut-être pas bon pour les êtres humains. Et si ce raisonnement est un peu court, il serait bon d'en fournir la preuve.

Les sociétés protectrices des animaux, qui sont généralement mieux organisées et plus vindicatives que celles qui se préoccupent des bipèdes que nous sommes, feraient bien de s'inquiéter des retombées possibles de Tchernobyl, histoire de vérifier si les Berlinoises ont été de meilleures cibles que nous.

PITIÉ POUR LES VEAUX!

Voilà pour l'information officielle. Dans nos régions, sans qu'il y ait eu d'enquête directe à ce sujet, certains paysans ont observé eux aussi des phénomènes inhabituels au niveau de leur bétail. Ils en ont peut-être parlé autour d'eux, sans forcément établir une relation de cause à effet avec l'augmentation du taux de radioactivité. Toujours est-il que personne n'a vraiment pris au sérieux cette vague rumeur.

au chômage. Ce qui prouve que la situation devait être prise au sérieux.

Aujourd'hui, on se demande quand même avec un brin d'inquiétude sur quoi reposent les vérités officielles que l'on nous a offertes avec tant de conviction. S'est-on livré, à Berne comme à Berlin, à des enquêtes systématiques? Et si c'est le cas, pour quoi n'en fournirait-on pas les résultats, comme en Allemagne?



GRAND CONSEIL

Les juges nouveaux sont arrivés et le vin au banc des accusés

Le Grand Conseil, malgré l'approche des vacances, s'est mis au travail pour régler lors de la session prorogée de mai des dossiers délicats et épineux.

Réforme pénale, blocage financement des vins, école technique supérieure pour ne citer que les principaux dossiers.

LA RÉFORME PÉNALE

Tout ce que le Parlement compte de députés-avocats s'en sont donné à cœur joie, comme dans toutes les réformes de ce type, pour adapter la législation valaisanne aux arrêts célébrés du TF sur l'illégalité d'avoir un même juge qui instruit et qui juge.

Après quelques propositions pour replâtrer le système actuel avec des juges tournants, le Grand Conseil a finalement opté pour la création de sept nouveaux juges d'instruction pénale, solution préconisée par une

commission d'experts et par le Tribunal cantonal.

Cette justification s'inscrit aussi au travers de la surcharge des tribunaux et l'octroi de nouvelles compétences.

Ce débat a permis aussi à des députés de demander par voie de motions des améliorations dans la justice valaisanne. Ainsi une motion Simon Epiney (DC) a été acceptée, elle vise à une révision partielle des dispositions d'organisation de la justice valaisanne.

On notera avec intérêt que l'opposition au système nouveau d'instruction venait surtout du Haut-Valais et de quelques députés du Bas, MM. Léo Farquet (CLI), Jacques Allet (DC) et socialistes dans une moindre mesure.

Mais la majorité des députés et notamment le groupe radical par la voie de M. Marcel-Henri Gard se

suite en page 9

M. Hubert Bonvin, candidat



M. Hubert Bonvin, de Chermignon, maître secondaire et hôtelier déjà candidat au Conseil national en 1983 a été confirmé pour une nouvelle candidature par l'assemblée de son district le 16 mai dernier.

Ainsi donc, après M. Pascal Couchepin, présenté par sa ville et confirmé par son district mercredi, le Sierrois est le 2^e candidat radical connu.

EN COULISSE

Les bonnes et mauvaises langues

Il y a de la tour de Babel dans ce monde. En effet, l'exigence linguistique est indispensable pour évoluer dans un monde qui en parle plus d'une centaine.

Et cela se ressent sur les petites annonces.

Ainsi dans le BO du 19 juin, l'Etat du Valais met en soumission un poste de cantonnier au service de l'entretien des routes sur le tronçon de Mâche, Grande-Dixence et raccordement à Prolin et Riod.

Exigence linguistique: «Langue maternelle française et connaissance de la deuxième langue officielle».

A Hérémence, tout le monde a compris qu'il s'agissait du patois d'Hérémence!

Comme on le voit, au Département des travaux publics, on devient plus exigeant avec les langues qu'avec les levés!

Il est aussi question de langue dans une annonce du *Nouvelliste* du 19 juin, concernant la maison «ECCO travail temporaire». Il est exigé des secrétaires recherchées des qualités linguistiques très spéciales.

En effet, il est dit: «Nous recherchons des secrétaires avec une ou plusieurs langues!»

Ce qui a fait dire à un député coquin que la langue que l'on préfère dans la bouche d'une jolie fille... c'est la sienne!

Gary Hart n'est pas loin!

Arlequin

SOMMAIRE

Martigny:
 40 ans au service
 des PTT **3**

Conthey-Forum:
 aujourd'hui
 Philippe Sauthier **5**

Musée de la vigne
 et du vin:
 pourquoi pas
 à Ardon? **5**

Collonges:
 un pont d'or **7**

Conseil général de Sion:
 manque d'élégance **11**

Drôle de dames:
 aujourd'hui
 Barbara de Wolff **12**

Don de l'économie suisse:
 manifestation
 au Bois de Finges **11**

Un premier 45 tours
 pour Vick Parker
 animateur à Radio-My **3**

SERVICE

SELECTION TV

VENDREDI 26 JUIN

TSR
 20.10 **Série à la carte.**
 21.05 **Long métrage à la carte.**
Rouge: «Les diamants sont éternels» de Guy Hamilton avec Sean Connery et Jill Saint-John. Sean Connery est James Bond et se retrouve dans les situations les plus inextricables: coincé dans un cercueil qui roule vers les flammes de l'incinérateur. Livré aux morsures et aux baisers des James Bond Girls. Talonné par les tueurs à gages d'un pacifiste fou qui rêve de détruire la planète pour tout reconstruire plus beau qu'avant. Ça tourne à deux cents à l'heure avec une bonne dose d'humour en prime.
Bleu: «Dernier domicile connu» de José Giovanni avec Lino Ventura et Marlène Jobert.



José Giovanni règle ses comptes avec une machine policière efficace mais inhumaine: Ventura et Jobert sont deux flics ordinaires chargés d'une enquête fastidieuse: retrouver un témoin capital qui se cache depuis cinq ans de peur d'être abattu. Ventura, superbe en bouledogue qui ne desserre pas les mâchoires, se laisse rarement attendrir par la roussure — pourtant charmante — de la fliquesse Jobert, et arrive à ses fins: le témoin témoin, et lâché par la police sitôt le procès terminé, se fait flinguer dans un parc public. Petite bavure, grand succès policier...
Jaune: «Les félins» de René Clément avec Alain Delon et Jane Fonda.



Marc (Alain Delon) a commis l'erreur de séduire la femme d'un gangster aux Etats-Unis. Le voilà en cavale dans le Midi de la France avec, à ses trousses, des malfrats chargés de venger l'honneur de leur maître. Engagé comme chauffeur chez deux Américaines, Barbara et Melin-

da, Marc découvre peu à peu qu'il est tombé dans un piège. Car Barbara a un amant, qui a assassiné son mari. Cet homme vit en reclus dans la propriété, en attendant l'occasion de pouvoir à nouveau circuler en plein jour. Et pour ça, il faut qu'un autre homme meure à sa place...

TF1
 20.35 **Bonnes vacances.** Une émission présentée par Patrick Sabatier avec Groupe Brazic, Michel Fugain, Frédéric François, Le Groupe Gold, Lio, Tiphaine, etc.
A2
 21.20 **Apostrophes.** Magazine littéraire. Thème: La magie des lieux.
 22.45 **Ciné-Club. Cycle Ingmar Bergman.** «Le silence» (1964), avec Ingrid Thulin, Gunnel Lindblom.
FR3
 20.35 **«Deux de conduite»** série avec Pierre Santini, Ronny Coutteure.
 21.30 **Portrait.** Invité: l'écrivain Antoine Blondin l'auteur d'«Un singe en hiver».

SAMEDI 27 JUIN

TSR
 21.00 **Dallas.** «La secousse».
 22.10 **Athlétisme.** Finale de la Coupe d'Europe groupe B. Commentaire de Boris Acquadro en différé de Göteborg.
 24.00 **Le film de minuit.** «Urgence» de Gilles Béhat (1984) avec Richard Berry, Fanny Bastian, Bernard-Pierre Donnadieu et Jean-François Balmer.
 Thriller à la française: Max, un journaliste trop curieux est tué. Sa sœur reprend l'enquête en compagnie d'un collègue de son frère. Qu'avait donc surpris la victime pour qu'on n'hésite pas à l'abattre? Très vite, il apparaît que tous les journalistes de l'agence où travaillait Max sont sous surveillance. Le point de départ semble être une série d'articles consacrés à un certain Boulard, conseiller au gouvernement. L'auteur des articles, Villard, est assassiné à son tour. Et on découvre que ce sont des policiers qui jouent les exécuteurs...

TF1
 20.35 **«Pour venger Pépère»** Un téléfilm de Joël Seria.
 22.15 **La nuit blanche de la danse** en direct de Leningrad, présentée par Yves Mourousi.

A2
 17.10 **Le juge et le pilote** (série). «Transfert».
 20.30 **Champs-Élysées.** Variétés présentées par Michel Drucker en direct des Antilles avec les groupes Kassav, Malavoi et la Compagnie Créole.

FR3
 20.05 **Disney Channel.** Winnie l'ourson, dessins animés, série: «Le trésor des récifs».
 22.45 **Dynasty.** Le cri.

DIMANCHE 28 JUIN

TSR
 13.55 **Athlétisme.** Finale de la Coupe d'Europe, groupe B, commentaire de Boris Acquadro, en Eurovision de Göteborg.
 16.40 **«Opération Lady Marlène»** de et avec Robert Lamoureux, Michel Serrault, Bernard Menez.

Le Français perd ses batailles, mais non sans débrouillardise. Donc, Michel Serrault et Bernard Menez profitent de la gabegie qui a suivi l'exode pour dévaliser les appartements abandonnés dans la France occupée; il faut bien que la débâcle profite à certains. Pendant ce temps, les Alliés cherchent un moyen de récupérer un dossier concernant l'«Opération Lady Marlène»: il s'agit en réalité d'un plan d'invasion allemand de l'Angleterre. Voilà les deux compères qui se sont fait remarquer par la Résistance, invités à mettre leurs «talents» au service de la bonne cause: tant qu'à dévaliser les honnêtes gens, qu'ils aillent donc visiter la Kommandatur du coin...
 20.50 **Festival du cinéma suisse.** «Le soldat qui dort» de Jean-Louis Benoît (1984) avec André Wims, Laurent Pahun, Marie-Hélène Dasté et Yvette Théralaz. Ce film de Jean-Louis Benoît se présente comme une fable allégorique sur la guerre. Histoire étrange, hors du temps, aux contours légèrement irréels. Dans un village perdu dans la monta-

gne, un jeune garçon a été mis en pension chez la mère Cazal depuis que son père a été grièvement blessé à la guerre. Il fait la connaissance de Henri, un ex-soldat revenu des combats chez qui quelque chose ne tourne plus très rond depuis son retour.

TF1
 18.00 **Pour l'amour du risque** (série). «Tout n'est qu'apparence».
 20.35 **«La passante du sans-souci».** Un film de Jacques Rouffio avec Romy Schneider, Michel Piccoli.
A2
 18.30 **Stade 2.** Une émission proposée par Gérard Holtz.
 20.30 **Le policier du dimanche soir: «Carte vermeil».** Téléfilm avec Jean-Pierre Aumont, Micheline Presle.
FR3
 20.35 **Sur la piste du crime** (série). «La fosse aux tueurs».
 21.25 **France à la carte** (documentaire). «Accéléérations».

LUNDI 29 JUIN

TSR
 20.10 **Série à la carte**
Long métrage à la carte
Rouge: «Chinatown» de Roman Polanski avec Jack Nicholson, Faye Dunaway, John Huston et Roman Polanski.
 Los Angeles, 1937, le «privé» J.J. Gittes reçoit la visite d'une secrétaire, Evelyn Mulway qui lui demande d'enquêter sur son mari. Ce dernier est ingénieur des eaux. Elle le soupçonne d'adultère. Au cours de ses investigations, Gittes s'aperçoit qu'il est manipulé: la personne qu'il a rencontrée n'est pas Mme Mulway. Et si l'on veut ainsi fouiller dans la vie privée d'un honnête fonctionnaire, c'est que celui-ci vient de découvrir un bien curieuse affaire: certains terrains manquent subitement d'eau. Et cette eau a été détournée...
Bleu: «Au risque de se perdre» de Fred Zinnemann avec Audrey Hepburn, Peter Finch, Edith Evans et Dean Jagger.



Audrey Hepburn incarne une nonne qui n'arrive pas à s'abstraire totalement du monde.
Jaune: «Le miracle des loups» d'André Hunebelle avec Jean Marais, Rossana Schiaffino, Roger Hanin et Jean-Louis Barrault.
 Episode historique qui vit s'affronter Louis XI et Charles le Téméraire.

TF1
 20.35 **«Le jeune marié».** Un film de Bernard Stora avec Richard Berry, Brigitte Fossey, Richard Anconina, Roger Carel.

A2
 20.30 **Tenue de soirée.** «Gigi», une pièce de Colette.

FR3
 20.35 **«Le grand chef».** Un film d'Henri Verneuil avec Fernandel.

SELECTION RADIO

VENDREDI 26 JUIN

RSR1
 09.05 **Petit déjeuner.**
 15.05 **Interactif.** Figure de proue: Toulouse-Lautrec à Martigny.
 20.30 **Jusqu'aux oreilles.** Portrait de star: Lys Gauty. Elle est l'égal de Tino Rossi entre les deux guerres. Aujourd'hui, qui connaît encore son nom? Son plus grand succès, «Le chalard qui

passé», date de 1931. En 1950, elle décide de se retirer de la scène, elle vit aujourd'hui sur la Côte d'Azur.

ESPACE 2

10.00 **Les mémoires de la musique.** Liffar et la musique (9 et fin)
 20.05 **Le concert du vendredi** en direct du Théâtre de Beaulieu avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne, sous la conduite de Laurence Foster avec l'admirable mezzo Marilyn Horne.

COULEUR 3

17.00 **Rocky Metalone.**

SAMEDI 27 JUIN

RSR1

14.05 **La courte échelle.** Ligne ouverte de 15.00 à 17.00 (021 - 33 33 00). Jeunes en mer. Des Suisses romands, âgés de 16 à 25 ans, qui prennent le large chaque fois qu'ils le peuvent.
 15.05 **Super-parade.**

ESPACE 2

10.30 **Samedi-musique.**
 20.00 **Tenue de soirée** en direct de la Philharmonie de Berlin, direction Seiji Ozawa

COULEUR 3

14.00 **Couleur de la semaine.**

DIMANCHE 28 JUIN

RSR1

14.05 **Scooter.**
 20.05 **Du côté de la vie.**

ESPACE 2

19.00 **Le dimanche littéraire.** La littérature et l'espace. Une émission d'Alain Froidevaux.
 20.05 **Espaces imaginaires.** Bulletin de service.

COULEUR 3

14.00 **Les funicouleurs.**

LUNDI 29 JUIN

RSR1

10.05 **Juillet de la chanson française.** Grand vote des auditeurs qui devront désigner les trois meilleures chansons des dix diffusées tout au long du mois de juillet.
 19.05 **L'ai-je bien descendu.** Années 1905-1910.

ESPACE 2

19.20 **L'été des festivals.**

COULEUR 3

13.00 **L'arc-en-ciel.**

CINEMAS

Casino: ce soir à 20.30, samedi à 20.00 et 22.00, dimanche à 14.30 et 20.30 et lundi à 20.30: **Chronique d'une mort annoncée** de Francesco Rosi avec Rupert Everett, Ornella Muti, Gian Maria Volonte et Anthony Delon (14 ans); samedi et dimanche à 17.00: **Miss Mona** de Mehdi Charef avec Jean Carmet, Bem Smail, Hélène Duc (18 ans).

Corso: jusqu'à dimanche à 20.30, dimanche matinée à 14.30: **A fond la fac (Back to school)** d'Alan Metter avec Rodney Dangerfield (16 ans); dimanche à 16.30, lundi à 20.30: **House** de Steve Miner avec William Katt (16 ans).

Cinéma de Bagnes: samedi et dimanche à 20.30: **Les exploits d'un jeune Don Juan** de Gianfranco Mingozzi avec Claudine Auger, Fabrice Josso, Marina Vlady (18 ans).

EXPOSITIONS

Fondation Pierre Gianadda: Musée archéologique gallo-romain - Musée de l'automobile. Jusqu'au 1^{er} novembre: «Toulouse-Lautrec au Musée d'Albi et dans les collections suisses». Ouvert tous les jours de 10.00 à 19.00 (juillet-août: 10.00 à 20.00). Visites commentées sur demande pour groupes dès 10 personnes. Juillet-août: jardins ouverts les soirs de beau temps de 20.00 à 22.00.

Galerie Supersaxo: La collection Ars Mundi (exclusivité pour le Valais), du mercredi au samedi de 14.30 à 18.30.

Fondation Louis Moret: Exposition Jean-Claude Stehli jusqu'au 28 juin, tous les jours de 14.00 à 18.00, sauf le lundi.

Ecole-Club: Paysages paysans de Lory Veuthey, jusqu'au 20 août.

Saxon: Rajne Dangova, au Casino, jusqu'au 12 juillet.

Saillon: Dienike Tzaut au Centre culturel jusqu'au 12 juillet.

CARNET

LES DÉCÈS

M. Edouard Gouillon, à St-Martin
 Mme Yvonne Buthet, 75 ans, à Vétroz
 Mme Julia Crettaz-Ruffiner, 76 ans, à Viège

M. Gérard Gobbo, 55 ans, à Monthey
 Mme Marthe Noir, 81 ans, à Riddes
 M. Joseph Rey, 76 ans, à St-Romain-Ayent

Mlle Marie Lamon, 79 ans, à Lens
 M. Jean Veuthey, 80 ans, à Dorénaz
 M. René Pict, 65 ans, à Martigny-Bourg

ATHLETISME

Victoire pour le Valais

(chm). — Le Valais a décroché la première place du match des six cantons disputé ce dernier week-end à Delémont avec un total de 99 points. Sur le plan individuel, relevons les victoires de Stéphane Schweickhardt (5000 m), de Philippe Osterwalder (saut à la perche) et de Marie-Laure Grognez (200 m).

graphisme & publicité
publispot
 martigny

RENÉ HINZÉ GRAPHISTE
 AV. DU GRAND ST-BERNARD 59
 AFFICHES ANNONCES ÉTIQUETTES DE VINS EN-TÊTES DE LETTRES CARTES DE VISITE SIGLES PROSPECTUS PAILLONS POCHETTES D'ALLUMETTES AUTOCOLLANTS ETC...
 026 2 65 66

super discount

MARTIGNY Avenue du Gd. St Bernard Rue de la Poste
SAXON Bâtiment Saxonor

Offres spéciales:

PÊCHES D'ITALIE kg 1.90	SPAGHETTI LA CHINOISE 500 g 1.80
BIÈRE KRONENBURG 15 x 25 cl 9.65	COCA-COLA boîte 30 cl -.60
RÔTI DE BOEUF 500 g 8.-	RAGOÛT DE BOEUF 500 g 6.50

MARTIGNY

GROUPE CULTUREL INTERNATIONAL Bonjour, Madame la présidente!



La passation des pouvoirs entre Mme Pierrette Ruddock et M. Serge Zayat.

MARTIGNY (chm). — Mme Pierrette Ruddock vient d'accéder à la présidence du Groupe culturel international de Martigny, où elle succède à M. Serge Zayat. Cette nomination est intervenue lundi dernier au cours de l'assemblée générale ordinaire du groupe.

Ces assises annuelles ont permis au GCI de jeter un ultime coup d'œil sur les activités déployées durant l'exercice écoulé. A commencer par la fête de Noël internationale en passant par la journée mexicaine, la conférence sur le Brésil, sans oublier la part active prise dans l'organisation de la récente fête des écoles.

Pour l'année à venir, le groupe entend reconduire la formule — à succès — de la fête de Noël et examine actuellement la possibilité de mettre sur pied une journée espagnole, du genre de celle consacrée au

Mexique au mois de mai dernier.

Le GCI se félicite des excellentes relations entretenues avec l'administration communale et souhaite que les contacts étroits engagés avec les différentes ambassades se poursuivent sur le ton de la cordialité.

On l'a dit, depuis lundi, Mme Pierrette Ruddock est à la tête du GCI. Elle sera entourée dans sa tâche d'Annick Lavaud (vice-présidente), Nicole Balet (secrétaire), Emilio Fantelli (caissier), Serge Zayat, Marco Patrino, Marlies Rossa, Jean-Pierre Giuliani et de Pilar Maret.

Un mot encore pour signaler à l'intention des personnes intéressées que le GCI se réunit une fois par mois dans son local situé près de la place de Rome. Pour tous renseignements, prière de contacter Mme Ruddock au (026) 2 68 46.

40 ans au service des PTT

MARTIGNY. — M. René Favez compte quarante années de fidélité auprès des PTT.

M. Favez est entré au service de l'Administration postale à l'âge de 21 ans. Avant de venir s'établir en Valais, il a exercé sa profession à Lausanne, puis comme facteur à Payerne, Montreux et Vallorbe. Depuis 1950, il est chargé de la distribution du courrier en ville de Martigny, plus précisément le long de l'axe avenue de la Gare - place Centrale - avenue du Grand-Saint-Bernard.

M. Favez est né au Bouveret en 1926. Il est domicilié à La Duay depuis une quinzaine d'années. La mycologie et les promenades à bicyclette constituent ses passe-temps favoris.

Bon vent facteur!



ANIMATEUR A RADIO-MARTIGNY Vick Parker «sort» son 1^{er} 45 tours

(chm). — On connaissait ses dons d'animateur par le canal de Radio-Martigny. Ce que l'on ignorait en revanche, c'est que Vick Parker était un chanteur de talent. Pour s'en convaincre, il suffit de se procurer le 45 tours que le producteur et présentateur de «Bol d'Air» vient de lancer sur le marché.



Ce premier disque contient deux titres, «La vie à double face» et «Sur un air de slow». Pour parvenir à ses fins, Vick s'est assuré la collaboration d'un groupe de musiciens suisses et de Joël Grammonson pour les paroles.

Le vieux rêve de Vick Parker est donc devenu réalité. Reste maintenant à assurer la promotion de son produit, ce qu'il ne va pas manquer de faire en multipliant les démarches à travers toute la Suisse romande.

L'animateur de Radio-Martigny fourmille de projets. Dans une prochaine phase, il souhaite réaliser un maxi 45 tours. «Je suis ambitieux et je suis sûr de réussir!», dit-il, faisant allusion sans doute à une carrière de chanteur qui ne serait pas pour lui déplaire.

Mais ne brûlons pas les étapes. Pour l'heure, aux yeux de Vick Parker, il importe de se faire connaître auprès du grand public. Qui, on le souhaite, réservera un bon accueil à son 45 tours.

«La vie à double face» est en vente chez Studio Son Ballestraz, avenue de la Gare, Martigny.

Soirée Olivier Ravera

MARTIGNY-CROIX. (chm). — La salle sous l'église de Martigny-Croix servira de cadre ce samedi 27 juin dès 20 h. 30 à un spectacle donné par le chanteur Olivier Ravera. Ce dernier sera entouré de Marc Nicollet (piano), Christian Coppey (guitare), Xavier Lonfat (saxo) et Frédéric Pierroz (batterie). Ce spectacle sera précédé d'un «One Human Show» signé Denis Rabaglia.

Prix des places: adultes 10.—; AVS et étudiants 8.—. Une partie de la recette servira à la restauration de la chapelle Saint-Jean.

ROUTE DU COL DES MONTETS La réponse du maire de Chamonix

Dans notre édition du vendredi 19 juin, nous avons publié la lettre que le Triangle de l'Amitié a fait parvenir au maire de Chamonix, M. Michel Charlet.

Dans cette lettre, le Triangle de l'Amitié, par son président, M. Joseph Gross, et son secrétaire, M. Georges Saudan, faisait part de ses préoccupations liées à la fermeture du col des Montets à la circulation.

Voici la réponse du maire de Chamonix:

Chamonix, le 18 juin 1987

Vous avez attiré mon attention sur le problème que pose à nos populations la fermeture de la route du col des Montets.

Je suis moi-même particulièrement attentif à sa réouverture prochaine et puis vous dire que la solution semble bien amorcée.

En effet, M. Delhommez, directeur départemental de l'Équipement, que j'ai rencontré mardi soir, m'a confirmé que tout était mis en œuvre pour une réouverture provisoire avant le début juillet. Les travaux plus importants et définitifs pouvant être reportés en automne. Il doit se rendre aujourd'hui, avec le président du Conseil général à Paris, au Ministère des transports, pour obtenir les crédits nécessaires.

J'espère, tout comme vous, que les premiers travaux vont pouvoir débuter incessamment (les entreprises sont déjà choisies).

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le maire, Michel Charlet

«L'Amitié» Jeunesse radicale de Fully

Les membres et sympathisants de la Jeunesse radicale de Fully sont cordialement invités au rallye JRF 1987, dont la date, arrêtée par le comité, a été fixée au dimanche 5 juillet 1987.

Le rendez-vous est fixé au Cercle démocratique à 8 h. 30.

Inscriptions jusqu'au jeudi 2 juillet à midi: Cercle démocratique (tél. 5 34 33).

Ambiance récréative et musicale assurée.

Venez nombreux. A bientôt.

Le comité

Concours de pêche à Champex

La Société de développement de Champex organise son traditionnel concours de pêche ce samedi 27 juin entre 8 h. 30 et midi. Cette épreuve est ouverte à tous. Les permis seront délivrés dès 6 h. 30 devant le Garage du Lac. La pesée aura lieu de 11 h. 30 à 13 heures. Quant à la distribution des prix, elle se tiendra au dancing Alpina dès 16 heures.

Dieneke Tzaut à Saillon

(chm). — On rappelle que le Centre culturel Stella Helvetica de Saillon abrite actuellement une exposition de dessins et aquarelles de Dieneke Tzaut. Cette présentation est visible jusqu'au 12 juillet 1987 lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h. 30 à 18 h. 30, samedi et dimanche de 11 à 13 heures et de 15 à 19 heures. Fermé le mardi.

Parapente à Trient

(chm). — Une journée «parapente» aura lieu à Trient ce dimanche 28 juin. Elle commencera à 10 h. 30. Des sauts d'initiation sont prévus à l'intention des débutants.

Trial à Fully

Le Club motorisé de Fully organise ce dimanche 28 juin son traditionnel Trial international. Les épreuves auront pour cadre la forêt des Châtaigniers au-dessus de Vers-l'Eglise. En marge de cette manifestation sportive, la police cantonale informe les usagers que les routes suivantes seront fermées à la circulation dimanche de 8 à 18 heures: route de la Botzache, route du Breillon, route de la Tome, route du Stand, route du Bochay, route de la Châtaigneraie, ancienne route d'Euloz, route de Champlan, route de la Grippe, route de la Meule, route de Rodoz et route du Creux-du-Van.

CONCERT

Musique africaine à Saxon

Ce samedi 27 juin, le Casino de Saxon vivra un événement pas tout à fait comme les autres. Le Bureau Inter Continental (BIC), organe de coordination entre l'Afrique de l'Ouest et la Suisse romande chargé de promouvoir les efforts des artistes et artisans africains, y organise en effet une soirée musicale africaine.

Pour ce faire, le BIC a invité le groupe Barakissa, formé de quatre percussionnistes ayant pour noms Mamadou Diacco, Moumouni Kana-zoé, Christophe Davicca et Christophe Yavo.

Les musiciens utilisent la plupart des percussions de l'Afrique de l'Ouest mais plus particulièrement le Djembe pour Mamadou et Moumouni, le Pelekete pour les deux Christophe.

Des diapositives prises au Mali seront projetées pendant leur passage. Puis Sibiri Ouattara, petit frère de Paco Yé, premier percussionniste de Fafarina, montrera que la filière bobolaise est loin d'être tarie.



La Commune de Martigny

a le regret de faire part du décès de

Monsieur René PICT

frère de M. Roger Pict, son fidèle concierge de l'Hôtel de Ville

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,
et j'attends ceux que j'aime.

Son épouse:

Hortense MARIAUX-MARIAUX, à Martigny;

Ses enfants:

Zitha et Henri LOVEY-MARIAUX, à Sembrancher;

Richard et Lise MARIAUX-DÉRIAZ, à Martigny;

Roland et Marylène MARIAUX-MARET, à Martigny;

Wilhem et Nicole MARIAUX-PICT, à Fenalet s/Bex;

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants:

Marie-France et Marcel MAY-LOVEY, à Sembrancher, et leurs enfants;

Andréa LOVEY et son ami François ORSINGER, à Martigny;

Gladys LOVEY, à Sembrancher;

James MARIAUX, à Martigny;

Corinne et Xavier MORET-MARIAUX, à Martigny;

David MARIAUX, à Martigny;

Séverine - Valérie et Isabelle MARIAUX, à Fenalet;

Sa belle-sœur et son beau-frère:

Denise CARR, à Denver (USA);

Fred MARIAUX, à Denver (USA);

Ses neveux et nièces, à Denver (USA)

ainsi que les familles parentes et amies ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur André MARIAUX

ancien maître-ramoneur

leur cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, oncle, grand-oncle et cousin, survenu après une longue maladie supportée avec courage, muni des sacrements de l'église, dans sa 75^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le vendredi 26 juin à 10 heures.

Selon le désir du défunt, en lieu et place de fleurs, veuillez penser à la Fédération des aveugles à Lausanne CCP 10-2019-4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

EN SOUVENIR DE Monsieur Jules Lambiel

dit Julon
25 juin 1986 - 25 juin 1987

Julon

Une année déjà

Le temps passe vite

Tu as posé tout doucement ta tête

Puis tu nous as laissés

Dieu t'a repris, nos cœurs t'ont gardé

Pour nous chaque jour une éternité

Ton dernier regard nous donne l'Espérance

Julon tu restes présent dans nos prières

Là où tu es le souvenir de tes amis t'accompagne.

Une messe d'anniversaire sera célébrée à l'église d'Isérables le samedi 27 juin 1987 à 19 h. 30.

Ton épouse, parents et amis

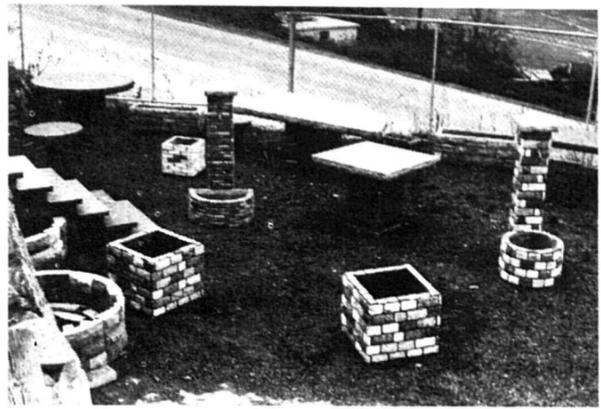




Roduit Frères S.A. PIERRES NATURELLES

Martigny

Tél. (026) 2 25 36



La vie côté jardin:

Les barbecues + accessoires ● Tables de jardin ● Fontaines ● Bacs à fleurs ● Bordures ● Piliers ● Pergolas ● Dalles brutes ou béton ● Ardoises de toitures ● Pavés

La PIERRE DE TAILLE sous toutes ses applications

Artisans de votre coin de feu

VOTRE CHEMINÉE A VOS MESURES:

Plusieurs récupérateurs de chaleur adaptables dans toutes nos cheminées ● De série ou selon plan ● De style ● Par éléments à monter soi-même ● 100 variantes possibles

Poêles pierre ollaire et faïence

SAMEDI 27 JUIN dès 7 h. 30 à 17 h. 30

INAUGURATION DE NOTRE «EXPO-VENTE»

MARTIGNY

116, ROUTE DU LEVANT

MARTIGNY

PLAYCREW

POUR LES CAMPEURS ET ROUTARDS!

73-A-8706

75.—



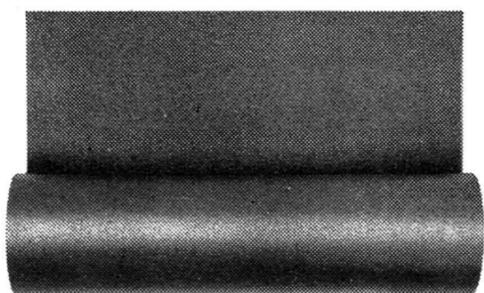
60.—



130.—



80.—



8.—



Tentes à double toit PLAYCREW, tente extérieure nylon, tente intérieure coton/nylon, sol en polyéthylène:

Tente à 2 places, turquoise/pink. 152 x 310 cm **auvent y compris**, hauteur 112/130 cm, env. 5 kg **75.—**

Tente igloo à 3 places, tente extérieure réversible, 1 côté enduction alu. 213 x 244 cm, hauteur 140 cm, env. 5 kg, **avant-toit y compris 130.—**

Sac de couchage avec capuchon «Venise», polyamide/viscose, rembourrage polyester 300 g/m² **60.—**

Natte isolante PLAYCREW, olive. 180 x 52 x 0,8 cm **8.—**

Sac à dos de montagne PLAYCREW, nylon stratifié, 4 poches extérieures **80.—**

RUCOTREND

Machine à teinter



Nous sommes en mesure de vous livrer directement de notre magasin

toutes les teintes de la nature (plus de 1000 teintes!)

En quelques minutes nous vous mélangeons la teinte désirée. Nous vous livrons la teinte en émail brillant, satiné et mat, ainsi qu'en dispersion pour l'intérieur et l'extérieur.

ED. BÉTRISEY

Gypserie - Peinture - Vitrerie
Rue d'Octodure 1

1920 MARTIGNY

Tél. (026) 2 24 20

XXL

Mode masculine
Tout pour les grandes tailles

Tél. (026) 2 25 32

Mme AM Henzen

Av. Grand-Saint-Bernard 3
1920 Martigny

Electricité S.A.

Av. de la Gare 46, Martigny
Tél. (026) 2 41 71

Entrée sous le passage couvert
Création - Fabrication
de luminaires en bronze

**Le plus grand centre
régional du luminaire**

**1000 m² d'exposition
Personnel spécialisé**

Vous prenez à choix

Luminaires de style



Lustrerie rustique



Une visite vous convaincra

A B M

CONTHEY

FORUM

Le syndicat des parents

Philippe Sauthier

Une année scolaire vient à peine de s'achever que des regards se projettent déjà vers la prochaine saison d'études. Ces regards sont ceux de parents, enseignants et autorités scolaires réunis. Il est notamment question d'effectifs, de fermeture ou d'ouverture des classes, de répartition dans les divers centres, d'horaires ou autre. En maints endroits, responsables scolaires et parents collaborent fort heureusement à la poursuite d'un but commun, à savoir assurer la meilleure éducation et instruction possible des enfants et adolescents. On ne répétera jamais assez cette mission première que se sont conférée elles-mêmes, dans leurs statuts, les associations de parents.

Pourquoi? Parce que ces mêmes associations me donnent souvent l'impression de se chercher et que les parents n'ont plus l'air de savoir très bien s'ils s'associent pour créer des contacts avec d'autres parents, pour s'intégrer plus facilement à la vie locale, pour comprendre sans trop de difficultés l'école d'aujourd'hui, pour passer quelques soirées de détente, pour mieux aider leurs enfants durant leur scolarité ou tout simplement pour défendre leurs droits de parents.

Les doléances de leur part ne manquent pas. Quitte à s'en inventer. Elles vont du congé le samedi entier pour tous à la suppression d'une heure par jour en première primaire, en passant par l'école infantine à mi-temps, l'organisation d'après-midi de sport et j'en passe. Reste à savoir si le tout est compatible avec des programmes déjà passablement chargés qui ont parfois peine à s'insérer dans les grilles horaires à disposition. Car, ne l'oublions pas, ce sont ces mêmes parents qui n'accepteront jamais que leur rejeton se retrouve en queue de peloton en fin de parcours. Il faut donc choisir. Et savoir que l'on ne rend pas service à un enfant que l'on n'aura pas habitué très tôt à l'effort. C'est un principe vieux comme le monde, un monde qui ne tarde d'ailleurs pas à se montrer impitoyable.

Je sais qu'à une époque où l'on parle plutôt de démission des parents, il doit être réconfortant d'en voir se pencher avec sollicitude sur leur(s) cher(s) petit(s); mais de là à les dorloter jusqu'à

la puberté...

Ce que je crains le plus c'est ce que j'appelle le syndicat des parents, ceux-là qui égoïstement tentent de récupérer l'école à leur seul avantage, afin de pouvoir conserver leurs petites aises. Et de prôner l'étude en classe, l'absence de toute tâche à domicile, etc.

Je salue en revanche les associations de parents déployant une activité parascolaire intelligente, organisant des conférences-débats, constituant des groupes d'animation et de discussion, se préoccupant de formation des parents désireux de se familiariser avec telle ou telle discipline ou méthode nouvelle d'enseignement, secondant personnel enseignant ou/et autorités scolaires dans l'organisation de telle journée ou manifestation particulière. Les exemples ne manquent pas.

Je déplore toutefois les interventions inopportunes, pour un oui ou pour un non, auprès des autorités scolaires qui savent encore pour la plupart ce qu'elles ont à faire. Et cela même si la récente révision de notre loi scolaire a voulu conférer un plus grand pouvoir décisionnel aux parents.

On tend en effet à oublier qu'une commission scolaire, par exemple, est une commission communale au même titre qu'une autre, qu'elle représente l'administration, qu'elle fait office de direction d'école là où il n'y a pas de directeur ou directrice et qu'elle œuvre aussi pour le bien de l'enfant, avec la collaboration des parents chaque fois qu'il est nécessaire.

Mais tout de même, ne mélangeons pas trop. Au risque de ne plus savoir qui fait quoi, qui défend qui, qui est responsable de quoi.

Où alors ne fait-on plus confiance aux autorités scolaires, au point qu'il faille leur imposer des observateurs?

Dans la poursuite d'un but commun, il est temps de redéfinir les rôles et de les redistribuer. Le jour où nous aurons taillé une école à la seule mesure des parents, alors se créera une association d'enfants réclamant, à juste titre, le droit à l'instruction et à l'apprentissage de l'effort. J'en rêve... Mais en attendant ce réveil, bonnes vacances aux uns et bon été aux autres!

Nendaz: l'envers du décor

L'Administration communale de Nendaz vient de publier les comptes de l'exercice 1986.

L'attitude des minoritaires ne doit pas se limiter à la critique sans discernement. Elle doit aussi consister dans la reconnaissance des aspects positifs du travail accompli.

En ce qui concerne la présentation des comptes 1986, il faut objectivement reconnaître que les édiles municipaux ont entrepris un méritoire effort de clarté et de transparence.

Ainsi, le rappel du budget en regard des chiffres présentés dans les comptes permet une lecture comparée et critique de l'exercice. Par ailleurs, l'Administration communale tire depuis quelque temps la leçon qui convient des critiques justifiées du Parti radical de Nendaz à l'endroit de la présentation de l'endettement communal. A la lecture des comptes publiés, tout un chacun peut constater que l'engagement communal global est de l'ordre de 45 millions de francs.

Le résultat de l'exercice 1986 est essentiellement la conséquence de l'augmentation des recettes communales, et notamment de la progression des rentrées fiscales. La constatation essentielle à faire à la lecture des comptes 1986 est donc que le Nendaz a travaillé encore plus que par le passé, ce qui est une bonne chose, et qu'il a par conséquent payé plus d'impôts, ce qui n'en est pas forcément une.

Au-delà des comptes, il y a la réalité quotidienne de la vie à Nendaz. Il y a la réalité du citoyen contribuable qui, une fois l'an, délie sa bourse pour s'acquitter de sa contribution

aux frais de la collectivité. Ce citoyen-là prétend légitimement à quelque prestation en retour du paiement de sa dime. Au-delà des comptes, il y a la réalité de l'utilisateur des installations publiques, intéressé à l'état d'entretien des infrastructures et des avoirs collectifs.

Sous cet aspect non comptable, le résultat 1986 est beaucoup moins satisfaisant. Il suffit de parcourir les routes et les chemins communaux pour constater qu'à l'intérieur comme à l'extérieur des villages l'état de ces voies de communication devient de jour en jour plus lamentable. Le budget 86 prévoyait 250 000 francs pour l'entretien des routes et chemins communaux. On a dépensé 170 000 francs. Il prévoyait 100 000 francs pour l'entretien des chemins agricoles, on en a dépensé à peine 80.

Dans le domaine de l'entretien, il y a des économies qui sont de mauvaises aloi. Il y a deux façons de s'appauvrir. La première consiste à dépenser trop et à s'endetter de façon inconsidérée. C'était la mégalomanie des élus majoritaires du conseil au cours de la période précédente. La seconde consiste à ne pas investir pour entretenir son patrimoine, par couardise ou pour tout autre motif. C'est le talon d'Achille de la nouvelle équipe dominante du conseil. Pour parler en termes imagés, l'attitude de ces gens me fait penser à celle des concierges parisiens qui montent sur leurs ergots pour présenter la cage d'escalier brillante de l'immeuble dont ils ont la charge et qui se foutent éperdument du fait que le toit prend l'eau

par toutes ses tuiles.

Enfin, il y a des économies qui font vraiment pingre. La rumeur publique rapporte que l'administration communale n'a rien trouvé de mieux que de taper la paroisse pour le financement de la place de parc aménagée à proximité du centre scolaire de Haute-Nendaz. C'est ainsi que cette dernière à non seulement été contrainte de passer par les fourches caudines municipales en payant la moitié de la facture, mais qu'elle a encore dû jouer la banquière en avançant la part communale qui lui sera remboursée dans quelques années sans intérêts bien entendu. Je n'entends point persifler sur la générosité paroissiale en cette circonstance. Ce serait un peu l'hôpital qui se fout de la charité. Je prétends par contre qu'il est regrettable que les responsables municipaux aient eu le culot de demander à la paroisse d'ouvrir son porte-monnaie ou plutôt sa crousille.

La commune pouvait et devait se charger du paiement de cette facture qui lui incombe. Il n'y avait absolument aucune raison de faire un tel méli-mélo. La majorité démocrate-chrétienne a déjà passé l'éponge sur des dépenses beaucoup plus inconsidérées. Le montant en jeu était plus que modeste. Il ne dépassait pas 40 000 francs. A supposer que la paroisse ait voulu à tout prix payer sa part, la commune aurait dû déceimment s'abstenir de faire la manche pour le paiement de la sienne.

En conclusion, bravo pour les comptes mais zéro pour la gestion.

J.-Charles Bornet

LE CANARDON

par Alex Delaloye

Musée de la vigne et du vin Et pourquoi pas Ardon?

Depuis le temps qu'on en parle, il semblerait que les idées d'hier se soient évanouies dans les projets de demain. La réalisation de ce musée semble être tombée dans une léthargie décisionnelle ou seuls les membres donateurs restent actifs en versant année après année leur cotisation.

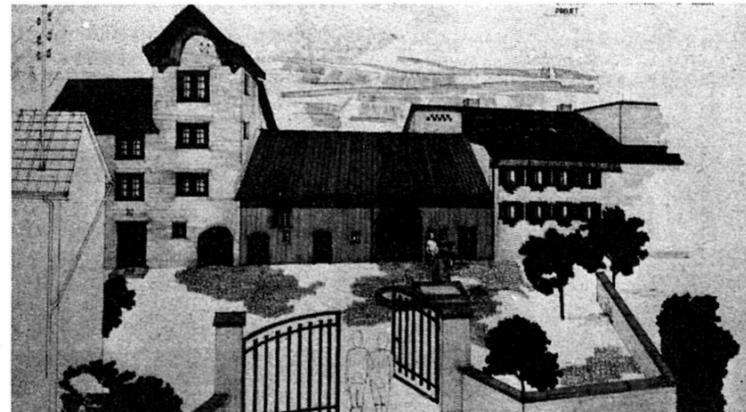
Les derniers articles de presse ne semblent en plus parler que d'un seul endroit susceptible d'accueillir cette institution, le Château Mercier à Sierre.

Pourtant cet édifice, dont la future affectation n'a pas encore été résolue, ne pourrait être effectif que dans quelques années encore.

Alors pourquoi passer volontairement sous silence d'autres possibilités qui ne manquent pas de charme et qui seraient rapidement réalisables.

Ardon et sa solution sont sur les rangs depuis le début et le resteront jusqu'à ce que la décision finale tombe.

Mais quels sont les atouts essentiels de ce village dont l'économie



est basée sur la viticulture et l'agriculture:

- d'abord, la mise à disposition d'un édifice historique aux possibilités d'aménagement illimitées: de nombreuses salles, des caves voûtées, des annexes pouvant accueillir une salle de conférence ou d'exposition,
- sa situation à flanc de coteau qui produit l'un des meilleurs fendant du canton,
- un emplacement en milieu rural, entre deux sorties d'autoroute, en liaison directe par car avec la gare postale de Sion,
- Ardon se trouve au centre de la surface viticole la plus importante du Valais, avec en amont Sion, Conthey et Vétroz, et en aval Chamoson et le district de Martigny,

- il offre l'un des coteaux les plus typiques de la région avec ses murs de pierres sèches et ses parchets accrochés au rocher,

- du sommet de ce domaine, le panorama s'ouvre de Loèche à Martigny, englobant d'un seul coup d'œil tout le vignoble du Vieux-Pays.

Alors pourquoi pas Ardon? Une solution idéale par sa rapidité de réalisation et le charme de sa situation.

De plus, cette forme de promotion des produits viti-vinicole ne devrait plus tarder dans la situation actuelle.

A vous vigneron et encaveurs, de soutenir et d'accélérer cette réalisation.

Vétroz, une commune riche!

Titre fanfaron? Que non pas. Tout simplement le point de vue reflété par un papillon électoral de 1984, point de vue qui semble s'être confirmé lors de l'assemblée primaire de lundi dernier, puisqu'aucune intervention n'est venue ponctuer la présentation des comptes communaux qui furent adoptés à l'unanimité.

Résumons-les en deux mots et quelques chiffres: le compte de fonctionnement, bouclé par un excédent de recettes de 1,630 million de francs qui représente la marge d'auto-financement. Les investissements nets se sont élevés à 2,780 millions de francs. L'excédent de dépenses du compte financier se monte donc à 1,150 million de francs, résultat qui est toutefois corrigé dans le compte des variations de la fortune par l'augmentation des actifs notamment. De sorte que, finalement, le compte de gestion se solde par un boni de 940 000 francs. A relever aussi que la dette nette de la commune se chiffre à 899 francs par habitant, alors que la moyenne cantonale se monte à 3793 francs par habitant.

En un mot comme en cent, une situation financière saine. Oui mais...

La commune de Vétroz est-elle équipée à la mesure de ses possibilités financières?, relevait le même papillon électoral d'il y a trois ans. La réponse est vite trouvée si l'on sait que de 1980 à 1986, les investissements bruts dépassaient les seize millions de francs. Durant cette même période, la dette a passé de 1,640 million de francs à 2,690 millions de francs, c'est-à-dire une augmentation de 1,050 million de francs et la couverture financière des travaux effectués fut assurée par les subventions et participations de tiers autant que par l'auto-financement. Les investissements consentis n'ont donc pas trop ébranlé les

finances communales et c'est tant mieux.

C'est tant mieux, car il est vrai qu'il reste encore beaucoup à faire, que ce soit dans les domaines scolaire, social et routier, autant que dans celui de la protection de l'environnement et de la qualité de la vie, sans oublier que l'application de la nouvelle loi fiscale, liée aux problèmes viticoles, exercera une forte pression sur la marge d'auto-financement.

Pas de quoi s'endormir sur ses lauriers donc! Même si l'assemblée primaire de lundi soir annonçait déjà la torpeur estivale. Mais il y a aussi des torpeurs simulées...

Ph. Sa.

TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR LA PÉRIODE 1980/1986

Cycle d'orientation	Fr. 598 394.-
Bâtiment communal	Fr. 3 461 003.-
Egouts	Fr. 1 517 373.-
Eau et irrigation	Fr. 5 163 683.-
Eclairage	Fr. 409 748.-
Routes	Fr. 4 009 501.-
Ecoles	Fr. 265 675.-
Terrains	Fr. 480 526.-
Torrent	Fr. 134 000.-
Terrain sports	Fr. 249 131.-
TOTAL	Fr. 16 289 034.-

Gosiers secs au pays du vin

ARDON (ad). — Ils sont seize à chanter le vin avec passion.

Ils sont seize à défendre ce nectar par la musique et la chanson. On l'appelle la Confrérie du Coteau et c'est avec respect et plaisir qu'on écoute sa production.

Véritables vedettes du «Chaud-Bis», leur réputation a largement dépassé les frontières du canton et du pays. Sollicités par les organismes les plus divers, ils accompagnent le vin, partout où l'on sait lever le coude et le bon.

Les gosiers secs produisent leur propre cru issu du coteau d'Ardon dont ils chantent les mérites et font partager leur plaisir aux nombreux amis mélomanoviniophiles.

Profitons de ce clin d'œil pour souhaiter à ce joyeux groupe ainsi qu'à leurs sociétés villageoises affiliées, une agréable sieste estivale et au plaisir de vous revoir.

Les centimes s'envolent...

ARDON (ad). — Le coteau d'Ardon était soumis dernièrement à l'attaque d'un énorme coléoptère déversant sur les feuilles une fine pellicule destinée à protéger les souches de l'apparition d'autres prédateurs.

Cet hélicoloptère semble très efficace dans ce type de lutte et les premiers essais semblent concluants.

Lors d'une dernière édition, nous parlions des frais découlant de cette méthode de traitement. Or, nous avions omis que les difficultés techniques dues aux contraintes de survol de ce coteau escarpé ainsi que le ballastage préalable apporterait une plus value au prix par mètre carré, en fin de compte l'ardoise devrait se chiffrer à six centimes le mètre ce qui reste un débours raisonnable vis-à-vis de la difficulté d'accès de certaines propriétés. Alors, à quand un traitement global du vignoble de la plaine?



Aux Galeries de la Louve

à Martigny
Tél. (026) 2 47 63

PINOCCHIO

vous accueille dans sa **BOUTIQUE** où vous trouverez tout pour les enfants.

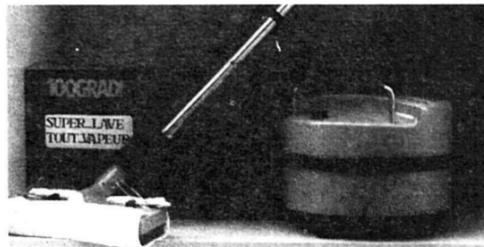
- Liste cadeaux naissance et ses avantages
- Beau choix pour les enfants de la naissance à 12 ans
- Qualité et prix avantageux

Mme Michel Bernadette
se réjouit de votre visite...

Du jamais vu en Suisse

SALAMIN ÉLECTRICITÉ
MARTIGNY (026) 2 10 50
SAINT-MAURICE (025) 65 10 41

MAURICE-ANDRÉ CHESEAU
CENTRE COMMERCIAL - SAILLON
Tél. (026) 6 31 33



STEAMATIC 100° Fr. 395.-

Nettoyage naturel seulement avec de la vapeur!

Habits... sols... vitres, etc.
Démonstration et garantie de la maison.

Exclusivité
FISELDEM
Diffusion Suisse
(026) 6 31 33

Le centre de vos études

ÉCOLE MONTANISION

027/22 55 60

A vendre à Saxon (quartier ouest)

villa moderne de 7 pces avec 930 m² de terrain

Possibilité de transformer en un appartement de 4 pièces et un de 3 pièces.
Situation tranquille.

Prix: Fr. 465 000.—
Pour traiter: Fr. 150 000.—

Pour tous renseignements s'adresser à la Régie René Antille, route d'Orzival 4, Sierrre - ☎ (027) 55 88 33.

MARTIGNY

A louer, ch. des Barrières 35

appartement 4 1/2 pièces

immeuble neuf tout confort.

Pour information:

D. Damay - ☎ (026) 2 32 42

Avis de tir

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Mardi	30.6.87	0800-1200
Jeudi	2.7.87	0800-1200

Place de tir - Zone des positions: Stand de grenades à main de Finges.

Zone dangereuse: Bois de Finges, stand de grenades à main Pt 560 Rottensand.

Centre de gravité: 612200/128450.

Armes: HG 43.

Mise en garde
Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



Annoncer

Informations concernant les tirs, dès le 15.6.87; tél. (027) 31 20 44.
Sion, 2.6.87

Cdmt ESO art 235

NOUVEAU A MARTIGNY Exposition - Vente permanente

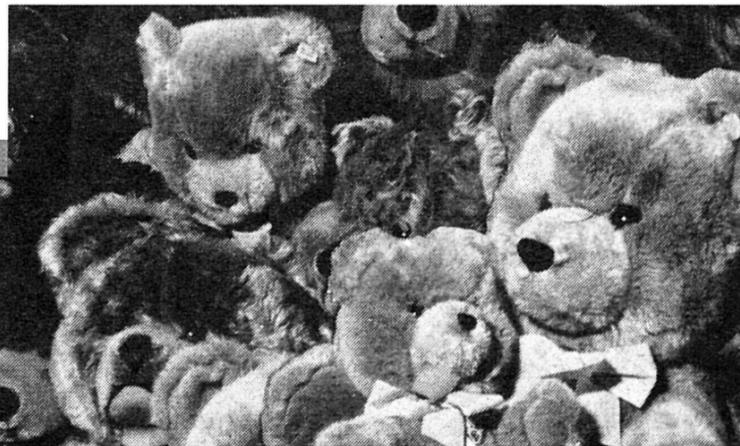
ars mundi COLLECTION

Exclusivité pour le Valais

Ouvert du mercredi au samedi de 14 h. 30 à 18 h. 30
En dehors de ces heures fixez un rendez-vous au ☎ (026) 2 34 62

GALERIE SUPERSAXO
Rue des Alpes 1

PROTEGEZ-LES!



AUJOURD'HUI. 3 ans, c'est l'heureuse période des rires. Des jeux. Des grands calins. De l'insouciance.

ET DEMAIN. Son avenir, vous y pensez? La Mutuelle Valaisanne sera toujours là. Pour les protéger. Tous. Pensez-y aujourd'hui pour assurer leurs lendemains.

TRANQUILLISEZ VOTRE SANTÉ!

MUTUELLE VALAISANNE

CAISSE - MALADIE

NOUVEAU

Ce n'est pas du luxe!
Système de verrouillage central Bosch à installer ultérieurement



A partir de Fr. 195.-
(Verrouillage central pour véhicules 2 portes)

Nous vous conseillons bien volontiers!

A votre service:
Le Service Bosch.

GUEX **BOSCH**
MARTIGNY SERVICE
☎ 2 20 06

Les donneurs de sang SAUVENT DES VIES.



Ventes spéciales autorisées du 1^{er} au 22 juillet

Des rabais par comme les autres

50% de rabais

NOS MAGASINS SERONT FERMÉS LES 29 ET 30 JUIN
Sauf quelques rares exceptions

Sanda
MARTIGNY LES BOUTIQUES

DOSSIER

Décidément, le Département des travaux publics flatte dans une première phase son détenteur, puis rapidement les ennuis commencent. Ces ennuis ont d'ailleurs coûté à M. Bernard Bornet une candidature à l'élection complémentaire au Conseil des Etats.

L'affaire du Trient a commencé à faire grand bruit, puis le retard apporté à l'autoroute, quelques dérogations ici et là et maintenant c'est une série de dépassements que doit avaliser le Grand Conseil, dans des travaux pas très importants mais qui dénotent l'absence de maîtrise des dossiers de ce département.

A qui la faute?

Evidemment, dès qu'un problème se pose, on tente de cerner les responsables. Dans l'affaire du pont sur la Dranse à Sembrancher, le chef du Service des ponts et chaussées a reçu un blâme, or il semblait que ce blâme n'est pas justifié.

Dans le cas que nous expliquons aujourd'hui, la faute est plutôt imputée au bureau d'ingénieur lausannois, auteur du projet.

Dans tous les cas, le chef du département veut attribuer des responsabilités sans les prendre. Le problème, car cela crée problème, c'est que les petites communes, de Collonges en l'occurrence, sont mises, à travers leur participation au projet, dans des situations délicates.

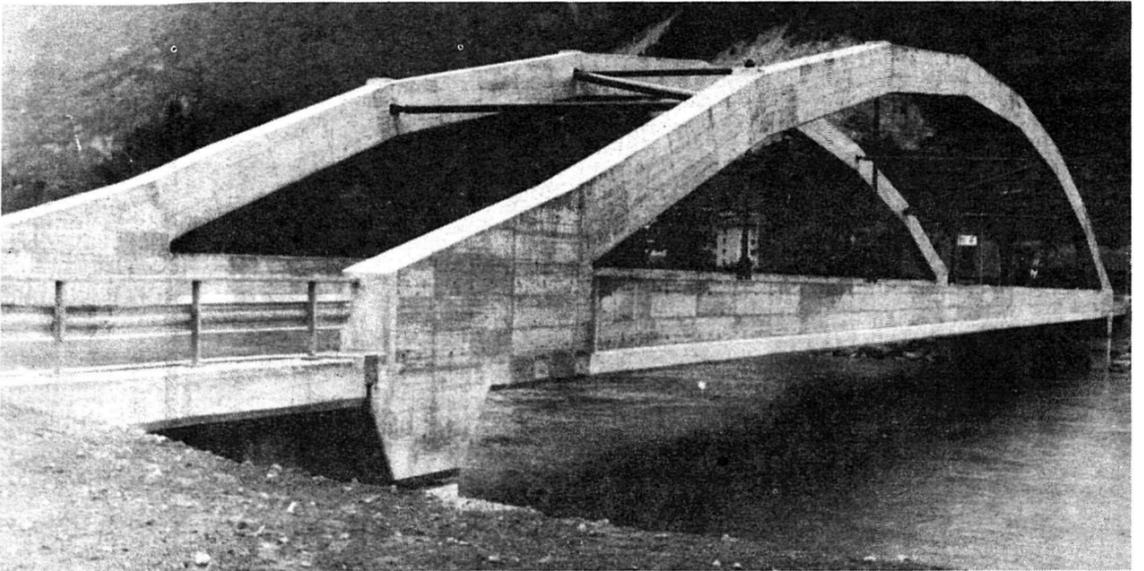
A coup sûr, le ménage devra être fait pour éviter la répétition de dépassements injustifiés.

Et comme le soulignait un député, que se passe-t-il si la même mésaventure intervient dans le privé?

Mais plutôt que d'ergoter sur ce point publions l'essentiel du message adressé au Parlement sur ce dépassement d'un million et qui dit tout en soulignant la légèreté d'un devis par rapport à la réalité.

Au contribuable de juger.

Collonges: un pont d'or



Par décret du 18 mai 1984, le Grand Conseil accordait un crédit de Fr. 2 250 000.— pour la reconstruction du pont sur le Rhône à Collonges.

Cet ouvrage, gravement menacé par l'affouillement des fondations des piles, devait être soit consolidé, soit reconstruit. Une décision urgente s'imposait d'autant plus que tout trafic lourd y était interdit. La variante consistant en la reconstruction intégrale du pont a été adoptée plutôt que celle consistant en une consolidation des fondations par pieux ou micro-pieux sans élargissement de l'ouvrage.

Le devis de l'ensemble des travaux de reconstruction du pont et des raccordements des accès routiers se répartissait comme suit:

Construction du pont	Fr. 1 700 000.—
Passerelle et démolition	Fr. 220 000.—
Travaux routiers et expropriations	Fr. 330 000.—
TOTAL	Fr. 2 250 000.—

Sur la base des offres déposées, des travaux de construction en cours et des taxes des commissions d'estimation des terrains et bâtiments, le coût prévisible des travaux ascenderait au montant suivant:

Construction du pont	Fr. 2 430 000.—
Passerelle et démolition	Fr. 220 000.—
Travaux routiers et expropriations	Fr. 600 000.—
TOTAL	Fr. 3 250 000.—

Ces dépassements proviennent essentiellement des objets suivants:

1. CONSTRUCTION DU PONT

— Devis général de l'ouvrage

Le devis présenté par le bureau d'ingénieur a été calculé avec des prix unitaires trop bas et sans tenir compte des imprévus éventuels. Il y a donc lieu d'ajouter au devis de l'auteur du projet environ 10% de Fr. 1 770 000.—, soit Fr. 1 750 000.—.

— Travaux de fondation

Le devis des travaux ne prévoyait de palplanches que pour un montant de Fr. 2850.—. Par contre, la soumission établie sur la base d'un projet plus élaboré, prévoyait un montant pour les palplanches de Fr. 87 000.—.

Cependant, lors des travaux, la nature des terrains rencontrés nous a amenés à augmenter fortement les longueurs fichées des palplanches pour éviter les importantes venues d'eau par sous-pression.

Le coût de ces travaux supplémentaires s'est élevé à Fr. 262 000.—!

— Travaux de fonçage de pieux

Vu la nature des terrains rencontrés lors du battage des palplanches, des pieux ont dû être mis en place pour la fondation des culées, alors que le projet ne prévoyait qu'une fondation classique sur semelles. En outre, les pieux des appuis principaux de l'arc ont dû être renforcés.

Le coût de ces travaux d'adaptation des fondations a passé de Fr. 130 000.— à Fr. 250 000.—, soit un dépassement de Fr. 120 000.—.

2. CORRECTION DES ACCÈS ROUTIERS ET EXPROPRIATIONS

— Expropriations

Les frais d'acquisition des terrains et du bâtiment ont été estimés, dans le devis, à Fr. 82 000.—.

Les commissions d'estimation, par contre, ont fixé ce prix à Fr. 183 000.—, d'où un dépassement de Fr. 101 000.—.

— Travaux divers

Les essais de charge de l'ouvrage, estimés par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, se montent à environ Fr. 30 000.—.

Les travaux d'implantation de l'ouvrage et les frais d'abandonnement de la route se montent à environ Fr. 30 000.—.

L'ensemble de ces frais a été estimé par l'auteur du projet à Fr. 10 000.—, d'où un dépassement de Fr. 50 000.—.

— Travaux routiers

Compte tenu de la qualité du sol rencontré et de divers travaux locaux non prévus dans un devis général, le dépassement du coût des travaux routiers peut être estimé à Fr. 120 000.—.

3. HONORAIRES ET DIRECTION LOCALE DES TRAVAUX

Les frais concernant l'étude des variantes et du projet d'exécution ont été estimés par l'auteur du projet dans son devis à Fr. 293 000.—.

Vu le manque de personnel au Service des ponts et chaussées, la direction locale des travaux a été confiée au bureau d'ingénieur, ce qui augmente les prestations de l'ingénieur.

Selon contrat, les honoraires globaux (étude et direction locale des travaux en tarif-coût et tarif-temps) se montent à Fr. 465 000.—, d'où un dépassement de Fr. 172 000.—.

DÉPASSEMENT DU COÛT DES TRAVAUX

Au vu de ce qui précède, le dépassement prévisible du coût des travaux se présente comme suit:

Construction du pont	Fr. 557 000.—
Correction des accès routiers et expropriations	Fr. 271 000.—
Honoraires et direction locale des travaux	Fr. 172 000.—
TOTAL	Fr. 1 000 000.—

CONCLUSION

La conception générale du pont-arc et de la route n'a pas été modifiée.

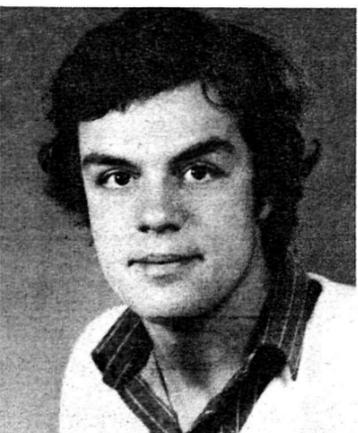
Les dépassements du coût proviennent essentiellement de la réadaptation du devis du bureau d'ingénieur estimé sur la base de prix unitaires trop bas et de l'adaptation du projet d'exécution en fonction de la nature du sol rencontré en cours de travaux.

Pour mener à chef les travaux de reconstruction du pont de Collonges, nous sollicitons du Grand Conseil l'octroi d'un crédit complémentaire de Fr. 1 000 000.—.

MARTIGNY REGION

Succès professionnels à Saxon

(chm). — Ils sont tout sourire, Christian Besse et Corinne Noir! Et pour cause. Christian vient d'obtenir sa maîtrise fédérale de dessinateur technique en sanitaire avec, à la clef, un 5,4 qui correspond à la meilleure moyenne générale de Suisse. Corinne, quant à elle, a reçu le diplôme de l'Ecole cantonale des Beaux-Arts, section peinture, à Sion.



Agé de 25 ans, Christian Besse est le fils de M. et Mme Roger et Renée Besse. Domicilié à Saxon, il déploie une intense activité, sur le plan sportif surtout (Ski-Club de Vétroz et Club de lutte). Il a effectué son apprentissage auprès du Bureau Mauron, à Sion.

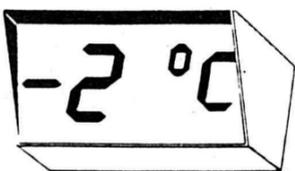
Agée de 26 ans, Corinne Noir est la fille de M. et Mme Roger et Lydie Noir. Elle voue à la peinture une véritable passion et contribue au rayonnement culturel de sa commune. Sur le plan professionnel, Corinne souhaite poursuivre sa formation pédagogique à Berne.

Le Confédéré leur adresse de vives félicitations et leur souhaite plein succès pour la suite de leur carrière professionnelle.

Architectes - Commerçants



FULLY - (026) 5 34 40



Thermomètre digital

Fabrique d'enseignes lumineuses et d'éclairage au néon

- ★ Projets
- ★ Devis sans engagement
- ★ Fabrication
- ★ Service réparation tous modèles

LA BOUTIQUE DU PULL

AIGLE
Rue de la Gare 3
Tél. (025) 26 49 48

et

MARTIGNY
Rue de la Moya 2 bis
Tél. (026) 2 18 08

- Robes
- Jupes
- 2 pièces

● PULL

40%
50%

VENTES SPÉCIALES autorisées du 1^{er} au 20 juillet 1987

50% de rabais sur toute la confection d'été Hommes et Dames

30% de rabais sur tous les articles de sport

RENKO-SPORT Place Centrale - Martigny



Les boulangeries Pochon Frères S.A.

vous proposent pour vos

fêtes de famille anniversaires, etc.

- Feuilletés salés mélangés
- Tranches de pâte campagnard
- Tortues tziganes (jambon en croûte)
- Vacherins glacés (tous les arômes) ou mousses (chocolat, mocca, abricot)

Nous vous recommandons également notre **CHOIX DE PAINS COMPLETS**

Le Caprice, Martigny: 06.30-18.30 (026) 2 37 31
 Le Corso, Martigny: 06.30-18.30 (026) 2 31 12
 Boulangerie, Vernayaz: 07.00-11.00 (026) 8 22 52
 Fermeture hebdomadaire: le jeudi

de la Suisse dans les idées...



EPITEC SYSTEM SA
 1092 BELMONT Tél: 021 28 44 83



Apprendre à piloter? où? comment?

Venez vous informer et faire un essai!

Aérodrome de Sion Ecole de pilotage de la section Valais de l'Aéro-Club suisse
 Tous les jours, des instructeurs professionnels sont à votre disposition

Cours théorique PP gratuit

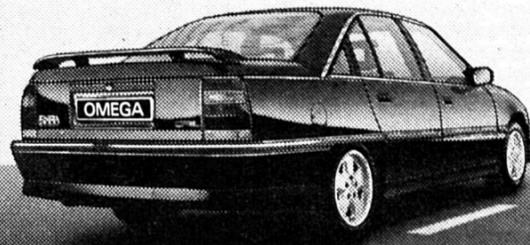
Sans aucune formalité, voïs d'initiation en double commande. Pour Fr. 30.- à bord d'un avion-école moderne, vous pouvez goûter aux premières joies du pilotage.

Renseignements: tél. 027 / 23 57 07



Vol alpin et vol passagers

LA NOUVELLE GENERATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.



Omega 3000. Le défi d'Opel.

Moteur six-cylindres 3.0i Motronic (156 ch/115 kW). Et un équipement qui n'a pas son pareil!

Omega 3000. Une voiture hors du commun.



RENE GRANGES & CIE
 MARTIGNY MAITRISE FEDERALE
 GARAGE - CARROSSERIE DU SIMPLON
 Route du Simplon 112 Tél. 026 / 2 26 55

Nos agents locaux: Fully: Garage Carron - Saint-Maurice: Garage Bossonet - Saxon: Garage B. Monnet - Les Valettes: Garage du Durmand SA



OPEL

Nouveau: Désormais, la Land Rover est aussi - et de nouveau - disponible avec moteur diesel.



La nouvelle turbodiesel de 2,5 l allie un punch vigoureux à une sobriété rigoureuse.



GARAGE DU SALANTIN S.A.

Concessionnaire officiel: Jean-Pierre Vouilloz

MARTIGNY VERNAYAZ

Rue du Léman 17 - Tél. (026) 2 31 29 - 2 23 33 (026) 8 13 05

Le bel imprimé à l'imprimerie Cassaz-Montfort S.A., Martigny

Espagne à la une!
BENIDORM
 paradisiaque

Soleil toute l'année. Séjours dorés. Départs chaque semaine du 27 février au 30 octobre.

prix exceptionnel

10 jours tout compris dès **Fr. 455.-**

Catalogue, renseignements et inscriptions: **BADAN**

Morges, 021/71 21 30 Lausanne, 021/20 21 55 ou à votre agence habituelle
 Vevey, 021/51 14 15-16 Cossonay, 021/87 21 25

Expo-caravanes + mobilhomes

- vente auvents
- pièces détachées



Réparation

Benno Lerjen Rte cantonale, Conthey-Vétroz
 Tél. (027) 36 12 06 - 31 19 21

TAPIS SULLAM

Importation directe

VENTE AU RABAIS
 du 1^{er} au 20 juillet

10 à 60%

Place Centrale 7
MARTIGNY
 Tél. (026) 2 23 52

Dès mercredi 1^{er} juillet (inutile de venir avant)

50% de rabais sur tout le stock printemps-été

CHAUSSURES

cretton

MARTIGNY

Pour nous permettre d'exposer la totalité de notre stock, en libre service, notre magasin sera fermé lundi et mardi 30 juin

VENTES SPÉCIALES
 autorisées du 1^{er} au 20 juillet 1987

GRAND CONSEIL

Les juges nouveaux sont arrivés et le vin au banc des accusés

Suite de la 1^{re} Page

déclaraient favorables au nouveau système proposé.

LE BLOCAGE-FINANCEMENT

Trois jours durant, le blocage-financement des vins valaisans aura retenu l'attention des députés.

En toile de fond bien sûr l'affaire Orsat qui a nécessité ce passage obligé devant le Parlement.

En effet, l'affaire Orsat a mis en lumière les carences du système et comme devait le souligner M. Marcel-Henri Gard (rad) ce blocage doit être une mesure conjoncturelle et non structurelle.

Sur le principe tout le monde est d'accord, les questions qui se posent sont de définir le niveau de la garantie, sa durée et la commission à ajouter encore l'étendue, à travers la possibilité de demander également l'engagement des administrateurs de sociétés viticoles.

Finalement, le Grand Conseil rejetait l'idée du cautionnement solidaire des administrateurs, proposition Kalbfuss (soc), et la requête de l'organe de contrôle, Simon Epiney (DC).

L'accroissement du niveau de garantie portant sur plus de 70% de la récolte et 70% de la valeur soit le 49% du tout a également été rejeté. Certains députés voulaient la porter à 80%.

Finalement, par rapport à l'ancien système, on aura limité dans le temps ce blocage d'une part et, d'autre part, accru la responsabilité des milieux viticoles.

Evidemment l'importance de ce

secteur économique pour le Valais fait qu'au travers de ce blocage c'est aussi d'autres perspectives qui ont été évoquées. Signalons à ce propos l'intervention de M. Jean Philipoz (radical) sur le fait que le Haut-Valais ne connaît pas le système de zones, étudié dans la législation.

Et le député de Leytron d'interroger la classe politique en ces termes: *Comment veut-on faire admettre aux vigneron du Valais romand un paiement différencié, une limitation des quantités à même de favoriser la qualité si ces dispositions ne sont pas, au niveau de la zonification déjà, appliquées unilatéralement dans tout le canton.*

Je constate donc que, de par la non-application d'une disposition importante à même de favoriser la qualité, les vigneron et les encaveurs du Haut-Valais ne devraient pas pouvoir bénéficier des dispositions du blocage-financement.

L'ETS

Mais le Grand Conseil n'a pas seulement parlé de réorganisation, d'amélioration de ce qui existe mais aussi d'avenir à travers la création, en Valais, d'un technicum.

Décidément, les réformes de formation entreprises par M. Comby deviennent de plus en plus importantes.

Après l'Ecole suisse du tourisme, après la formation pour sportifs et artistes, voici l'ETS.

C'est le Valais de l'an 2000 qui se profile ainsi à l'horizon.

Mais qu'en ont dit les députés?

Tous les groupes, sans exception, ont approuvé l'entrée en matière sur la création de ce nouvel institut d'enseignement. Bien sûr, ici et là, on a regretté cette implantation séduisante qui favorise trop la capitale mais il n'y a pas eu de parole définitive à cet égard.

M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique, a rappelé que le Valais avec ses 7700 étudiants à former, avait là, désormais, un outil précieux pour parfaire leur formation. Il a souligné aussi que les 2/3 des cadres œuvrant dans l'industrie valaisanne n'étaient pas originaires de ce canton. Enfin, il a confirmé le choix de Sion par l'existence d'un bâtiment appartenant à l'Etat, l'ancienne école normale des garçons qui permet une économie par rapport à une autre solution de l'ordre 15 à 17 millions de francs.

Dans une école technique bilingue l'argument distance a aussi joué un rôle important.

M. Comby devait aussi dire l'importance de la création d'un département agro-alimentaire dans la future ETS, une première en Suisse et où le Valais pourra jouer son rôle, pleinement, de canton agricole.

Diverses interventions ont touché aussi le Département de M. Comby en voici deux de MM. Simon Farquet (rad) et Bernard Mudry (rad) sur la décentralisation et la participation aux frais de déplacements (voir plus loin).

Nous reviendrons dans notre prochaine édition sur la suite des débats de cette session. (ry)

Bernard Mudry: Participation aux frais de déplacements des collégiens

Notre canton compte trois collèges recevant des élèves du secondaire du 2^e degré soit: Saint-Maurice, Sion, Brigue.

Au cours de cette session prorogée, un décret concerne la construction d'un centre scolaire du 2^e degré à Sierre.

Le 31 janvier 1985, M. le conseiller d'Etat Bernard Comby acceptait au nom du Gouvernement un postulat de Lucien Bruchez concernant la décentralisation des écoles secondaires du 2^e degré en Valais.

Enfin, le 13 mai 1985, le député de Saxon, Simon Farquet, interpellait le Gouvernement pour lui demander l'ouverture de classes de maturité à Martigny.

L'ouverture d'un centre scolaire du 2^e degré à Sierre et les décentralisations améliorent certes la situation de nos étudiants.

Il faut reconnaître aussi que la révision du décret sur les bourses d'études a permis la prise en charge des frais de déplacement pour les élèves du secondaire du 2^e degré, puisque le facteur distance entre en ligne de compte.

Il n'empêche que la charge financière pour les frais de déplacement reste lourde pour de nombreux parents qui sont domiciliés en dehors des centres qui possèdent un collège ou qui ne peuvent bénéficier d'une bourse d'études.

Actuellement, de nombreuses mesures sont prises pour maintenir le plus possible nos populations dans les vallées et dans les villages entourant les grands centres urbains. Je suis absolument partisan de cette politique, mais je demande qu'en contre-partie les frais de déplacement pour les élèves du secondaire 2^e degré soient pris en charge par les pouvoirs publics, comme pour les apprentis.

La loi du 14 novembre 1984 concernant l'exécution de la loi fédérale du 19 avril 1978 sur la formation professionnelle précise à l'art. 36 ce qui suit: *Les frais supplémentaires de déplacement des apprentis pour fréquenter l'enseignement professionnel sont remboursés par l'Etat, à titre d'avance. Le montant de ces frais est ensuite réparti sur le nombre total des apprentis du canton et facturé aux communes du domicile professionnel du maître d'apprentissage proportionnellement à leur nombre respectif d'apprentis.*

Lorsque le domicile professionnel du maître d'apprentissage n'est pas en Valais, l'apprenti est attribué à sa commune de domicile. Les modalités d'application sont fixées par le règlement d'exécution.

Je suis persuadé que cette mesure dont l'incidence financière ne doit pas être élevée sera comprise par les communes et par l'Etat.

Il a été décidé la création d'une ETS dans le canton.

Je souhaite que les frais de déplacement pour les futures élèves de cette ETS, de même que pour les élèves de l'Ecole du tourisme de Sierre ainsi que des écoles de commerce, propriété de

canton, soient également pris en charge dans le même canton.

Au moment où le Valais prépare son entrée industrielle dans l'an 2000 et fait un gros effort pour la formation de sa jeunesse, il est indispensable de lever toutes les barrières qui ne permettent pas une juste égalité devant les études.

Je ne pense pas qu'une nouvelle loi ou un décret soit nécessaire. Par contre, si ma motion était acceptée, je souhaiterais que ces modifications soient incluses dans le cadre d'une révision de la législation adéquate.

Postulat concernant la liaison des réseaux câblés

Depuis plusieurs années les réseaux câblés s'étendent à travers tout le Valais par le truchement des services communaux.

Or, placés devant les réalités territoriales et économiques, certains réseaux ne se sont pas concertés entre eux et s'arrêtent à la limite communale ou du district sans souci du câblage cantonal.

Nous demandons au Conseil d'Etat de prendre des mesures de coordination visant un câblage complet du canton en prévision du développement présent et futur de ce moyen de diffusion.

Adolphe Ribordy

Imprimés en tout genre en noir et en couleurs

Typo-offset Cassaz-Montfort S.A.
Martigny
Tél. (026) 2 21 19

INTERPELLATION SIMON FARQUET Des classes de maturité à Martigny

Le 13 mai 1985, je déposais sur le bureau du Grand Conseil, une interpellation concernant l'ouverture de classes pour maturités à Martigny.

Le 31 janvier 1985, M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique et des affaires sociales acceptait au nom du Conseil d'Etat le postulat de mon collègue M. le député Lucien Bruchez concernant la décentralisation des écoles secondaires du 2^e degré en Valais.

M. le conseiller d'Etat Bernard Comby a donné sa réponse en trois parties, soit:

PREMIÈREMENT

Affirmé la volonté de décentraliser les écoles secondaires du 2^e degré dans le cadre des études régionales réalisées dans notre canton et cela en application de la loi fédérale sur l'aide aux investissements de montagne.

DEUXIÈMEMENT

Informé qu'en 1985, 5200 élèves étudiaient dans les écoles secondaires du 2^e degré en prenant en considération les collèves, les écoles de culture général, les écoles pré-professionnelles mixtes ainsi que les écoles normales. Nous avons aussi été informé que notre canton enregistrait un taux de 11,5% de maturalistes par rapport à la population âgée de 19 ans. Cette moyenne de 11,5% de maturalistes nous classait au 10^e rang suisse. Le premier rang étant occupé par Genève avec 22,6% et le dernier par Nidwald avec 4,3%.

TROISIÈMEMENT

M. Comby a évoqué plusieurs arguments en faveur de la décentralisation. C'est une partie de ces arguments que je vais reprendre pour

développer mon interpellation, mais avant, j'aimerais vous rappeler que la région LIM de Martigny qui groupe les districts de Martigny, d'Entremont ainsi qu'une partie du district de Saint-Maurice collabore déjà d'une façon active et efficace dans les domaines hospitalier et scolaire.

Lors du dépôt de cette interpellation, je constatais une lacune importante au niveau des classes de maturités, c'est-à-dire que nos jeunes doivent quitter la région LIM pour se former en principe à Saint-Maurice ou à Sion.

Ce sont quelque 300 étudiants qui doivent:

- subir de longs déplacements, ce qui provoque une fatigue scolaire supplémentaire, une perte de temps et surtout une perte de concentration;
- payer plus de frais de transport et là je pense principalement aux vallées de Bagnes et d'Entremont;
- payer des frais de repas.

L'ouverture de classes de maturités à Martigny:

- apportera un meilleur rayonnement culturel;
- équilibrera les chances et démocratisera les études;
- favorisera l'enseignement avec des unités restreintes;
- créera de nouveaux emplois.

Permettez-moi aussi de reprendre deux exemples cités par notre collègue, M. le président du Grand Conseil, M. Delalay, lors de la discussion sur la décentralisation des études.

M. Delalay disait:

- La création de plusieurs centres de formation va augmenter le taux de scolarisation au niveau des études supérieures.
- Il est plus simple de déplacer des professeurs que de déplacer des élèves.

Vu l'acceptation de la décentralisation des études et les arguments que je viens de mentionner, je demande au chef du Département de l'instruction publique l'étude d'ouverture de deux sections d'enseignement secondaire 2^e degré à Martigny, soit une section type C (scientifique) et une section type E (socio-économique).

Leysin: Treizième stage international d'été avec le mime Amiel

En compagnie de sa femme Claude, Jean-Pierre Amiel propose cet été un atelier d'expression corporelle et de mime. Ce stage est destiné à tous (entre 16 et 50 ans), il sera organisé à Leysin du 7 au 15 juillet. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Denise Farina, 6318 Walchwil, ☎ (042) 77 17 22.

Sport

FC LEYTRON Nouveaux joueurs

Le FC Leytron communique l'engagement pour la saison prochaine de Jean-Philippe Obrist, de Bra-mois, de Christian Zermatten, de Conthey, et de Pierre Thétaz, de Fully. Ces trois joueurs font l'objet d'un prêt pour une année. Par ailleurs, la saison prochaine, l'entraîneur Roger Vergère sera épaulé par deux coaches, Stéphane Michellod et Jean-François Warpelin.

SUISSE

Prise de position radicale favorable à des dispositions pénales sur le blanchissage d'argent

Le Parti radical-démocratique suisse (PRD) approuve le projet de sanctionner pénalement le blanchissage d'argent. Ainsi qu'il le remarque dans sa réponse à la consultation concernant la révision du code pénal, il lui semble douteux, dans l'état actuel des connaissances et de la jurisprudence, que les dispositions en vigueur suffisent pour punir de tels actes. La définition d'un tel délit va, de l'avis du PRD, dans le sens des efforts poursuivis à l'échelle internationale en vue de contrôler par ce biais aussi bien la criminalité économique que le trafic international de la drogue.

Si par ailleurs il devait résulter du jugement du Tribunal fédéral dans l'affaire de la «Pizza-Connection», attendu dans un avenir prévisible, que de tels actes peuvent être punis conformément au droit en vigueur, la nécessité de compléter le code pénal, selon le PRD, devrait être remise en question, et la proposition en discussion devrait être revue. Le parti appuie l'intention d'inscrire la nouvelle norme pénale non dans une législation spéciale, mais dans le code pénal. Il propose, en s'appuyant sur les textes en vigueur, une disposition commune et globale pour le recel et le blanchissage d'argent.

FUST Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

217 litres dont casier de congélation de 40 litres, dégivrage automatique, charnière réversible

Electrolux, ils économisent
Prix choc
598.- Location 34.-/mois livraison incluse

● gros rabais à l'emporter ● Excellente reprise de l'ancien appareil ● Garantie jusqu'à 10 ans ● Choix permanent d'occasions ● Location mensuelle durée min. 3 mois

Réfrigérateur TR 820

Sion, av. de Tourbillon 47 (027) 22 77 33
Villeneuve, Centre Riviera (021) 60 26 55
Vevey, rue de la Madeleine 37 (021) 51 70 51
Lausanne, Haldimand 12 (021) 20 77 33
Lausanne, place Centrale 1 (021) 22 33 37

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock!

Votre concessionnaire



RENAULT
pour Martigny
et environs

Garage du Mont-Blanc

Moulin S.A.

MARTIGNY-CROIX

Tél. (026) 2 11 81

europcar location de voitures

AGENTS: Garage de Martigny, Marcel Fleury, (026) 2 20 94

FULLY: Garage de Charlot, P.-A. Fellay, (026) 5 46 78

ORSIÈRES: Garage Arlettaz, (026) 4 11 40



RENAULT

VALAIS

Congrès 1987 de l'Union suisse des installateurs-électriciens

Crans-Montana a accueilli les 19 et 20 juin les membres de l'Union suisse des installateurs-électriciens.

A l'issue de l'assemblée administrative, M. J. Schwyzer, directeur et délégué du Conseil d'administration de B. Winterhalter, a présenté un exposé sur le sens et les performances du grossiste-électricien.

Tous les problèmes préoccupant les responsables des entreprises d'installations électriques ont été évoqués par le président central.

Des renseignements précis ont été apportés sur:

- le programme de publicité 1987
- l'activité des diverses commissions créées sur le plan suisse
- la politique des prix
- la libéralisation de la vente des appareils de téléphone
- la consultation relative à la nouvelle loi sur les télécommunications.

La conférence de M. Pierre-Noël Julien, directeur de la Fédération économique du Valais, intitulée «d'un régime autarcique à une économie moderne» a été applaudie.

C'est au nouveau Centre des congrès et d'expositions «Le Régent» à Crans qu'a été servi le banquet officiel précédé d'un apéritif agrémenté de productions de la fanfare Edelweiss de Lens.

M. Edouard Delalay, président du Grand Conseil aux Etats, a apporté les salutations du Gouvernement valaisan.

L'Association cantonale valaisanne des installateurs-électriciens, présidée par M. Maurice Grept, Le Bouveret, a collaboré à l'organisation de ce congrès suisse.

Caves «Treize Etoiles»

L'an passé, la Fédération des caves de producteurs de vins du Valais (Provins) a réalisé un chiffre d'affaires de 86,8 millions de francs (81,2 millions au cours de l'exercice précédent). Les ventes consolidées du groupe progressent aussi, passant de 100,2 millions de francs à 105,9 millions. L'organisation réunit près du 30% des viticulteurs valaisans (5401 sociétaires).

Les forces de distribution du vin en Suisse sont pour la moitié environ concentrées sur six entreprises ou groupes d'entreprises, précise-t-on à la direction de Provins. Face à ce dispositif d'acheteurs, la fédération valaisanne reste la première entreprise helvétique vouée uniquement aux vins indigènes. Elle représente environ les 15% de ce dernier marché.

20% 30% 40% 50%
SOLDES sur stock en magasin

Pendant les soldes: **ACTION CORDONNERIE**

Balons dames Fr. ~~8.-~~ Fr. 5.-
 Ress. et talons Fr. ~~24.-~~ Fr. 14.-
 Balons hommes Fr. ~~14.-~~ Fr. 8.-
 Ress. et talons Fr. ~~34.-~~ Fr. 20.-

CORDONNERIE - CHAUSSURES

Danielle et Tony

MARTIGNY - Moya 2 - ☎ (026) 2 74 94

Vente autorisée du 1^{er} au 22 juillet



A Martigny

Avenue de la Gare 38

Les mariées de
Cédrine

A voir absolument:

- nos robes de saison et quel prix!
- notre service location, robes pour fillettes, robes de cocktail
- Pour les mariés de l'été, un arrivage à des prix...!

Pendant la période des soldes, avantages aux mariés: **BON** de réduction à retirer à la boutique.

- Il a le paquet -



2 x 100 000.-
6 x 50 000.-
etc.

Le billet: Fr. 5.-

LOTÉRIE ROMANDE



Libero: un polo-shirt pas comme les autres.

Piqué jersey en fil d'Ecosse retors. 100% coton longues fibres. Coupe Libero éprouvée des millions de fois.

Libero
 polo-Shirt

Vous apprendrez à l'adresse suivante ce qu'on peut encore dire sur le nouveau Polo-Shirt Libero:

chez **LUD**

CONFECTION HOMMES

R. GSPONER

Avenue de la Gare 36
 Tél. (026) 2 11 83

MARTIGNY

CROSS

Un vrai seigneur.
 Simple Sur Performant
 2 vitesses automatiques 1795.-
 avec Casco-cyclo
 Fabrication suisse
 Montage à la carte
 Cilo Assistance

cilo
 Boquets propres: bravo les Cilo

COMTE MARTIGNY ☎ (026) 2 14 79

Action spéciale
duvet nordique

160 x 210 cm plumes duveteuses neuves d'oie blanche
 Fr. 120.- ou 200 x 210 cm Fr. 170.-
Duvet Shop Plumex S.A., 8, av. de Frontenex, 1207 Genève, (022) 86 36 66.

Imporphyre Michel Métraller

Pierres naturelles, brutes ou polies - Simili
 vente en gros et au détail, sciage
 3000 m² de stock

pavage dalles brutes ou polies marches d'escalier moellons - placages habillage de cheminées tablettes de fenêtres ardoises et dalles de toiture - tables - fontaines - bordures

Expo: Route cantonale 1917 ARDON 027 / 86 33 73 Stock-marbrerie, près de la gare CFF

Abonnez-vous au «Confédéré»

PREMIA SA

Un autre univers dans les chaînes «Component» et haut-parleurs haute fidélité

- Qualité
- Choix
- Présentoir de vente

PIONEER

MARTIGNY ☎ (026) 2 51 51

combustibles

mazout, charbon, bois,
 benzine, diesel, lubrifiants,
 révision de citernes

piota

Martigny - (026) 2 31 17 - Monthey - (025) 71 38 66 - Aigle - (025) 26 54 11

EXPOSITION PERMANENTE
BRUCHEZ & MATTER SA

FIAT - BMW - OM-IVECO
CENTRE AUTOMOBILE

TÉLÉPHONE 026/2 10 28

RTE DU SIMPLON 53, MARTIGNY

meubles descartes saxon

3980.-

SOBRIA
 salon en cuir doux sobre et élégant
 3 pl. + 2 pl. + fauteuil 3980.-
 aussi livrable en
 3 pl. + 2 fauteuils 3690.-

meubles descartes saxon

SION, tél. 027 22 60 68

SAXON, tél. 026 6 36 36

VALAIS

Don de l'Economie suisse 1986



SIERRE. — Depuis quelques années, l'Economie suisse, animée par le souci de sauvegarde de la nature et de notre patrimoine, participe par le biais du Don de l'Economie à des opérations ponctuelles de sauvetage, parallèles à celles entreprises par la Ligue suisse pour la protection de la nature et le Ligue suisse de la protection du patrimoine au travers de l'Écu d'Or.

En 1986, le bois de Finges a été choisi par l'Écu d'Or et le Don de l'Economie pour leurs opérations respectives.

La campagne de souscription touche à sa fin. Grâce à la générosité des entreprises de notre pays et en particulier de celles de notre canton, nous avons pu réunir la somme de 186 000 francs, nécessaire à l'achat d'un tracteur forestier.

La remise officielle du véhicule

aux bourgeoisie de Loèche, de Salquenen et de Sierre s'est déroulée le 23 juin au cœur de la forêt de Finges, en présence des autorités communales et bourgeoises susmentionnées et des membres du comité d'action Don de l'Economie 1986.

A l'issue de son allocution, M^e Gérard Bauer, président du Don de l'Economie, a dévoilé une plaquette scellée dans un rocher qui rappellera aux promeneurs le geste de l'économie suisse.

M. le conseiller d'Etat Bernard Bornet, président d'honneur et représentant du Gouvernement valaisan et M. Jean-Pierre Ramseyer, président de la Direction de la Société de Banque Suisse Valais, banque qui a assumé toutes les tâches administratives concernant le Don de l'Economie 1986, se sont également exprimés.

Jean Follonier nous a quittés

C'est donc vrai, Jean Follonier nous a quittés. Lui qui semblait aussi immuable que les traditions du Vieux-Pays qu'il défendait. L'homme était en effet pétri tout entier des coutumes et du folklore de notre terre dont il s'est fait le chantre, sans acrimonie, avec un naturel qui emportait l'adhésion.

Ses romans, récits et pièces de théâtre resteront parmi nous. Ils témoignent d'une observation et d'un attachement sans faille à ce terroir qu'il faut aimer pour connaître. Et l'étranger y trouvera peut-être plus d'enseignements que dans nombre de traités savants.

Mais Jean Follonier c'était aussi le cœur ouvert à l'autre, une disponi-

bilité jamais prise en défaut. Il savait écouter, conseiller, encourager le jeune qui venait à lui avec un manuscrit; car il tenait effectivement à ce que la jeunesse de ce canton exprime ses préoccupations et enthousiasmes par l'écriture. Nul autre que lui ne se sera autant dévoué à cet égard. Que ce soit dans le cadre de l'Association des écrivains valaisans dont il fut un représentant dévoué pendant près de vingt ans — ou par des initiatives de stimulation littéraire comme celles de Sion-Expo.

Jean Follonier était un exemple de tolérance et d'ouverture. Il nous manque déjà cruellement.

Jacques Tornay

Assemblée de l'OPAV

L'assemblée de l'Office de promotion des produits de l'agriculture valaisanne (OPAV) tenue à Sierre sous la présidence de M. Henri Bérard a permis au directeur, M. André Lugon-Moulin, de souligner les efforts accomplis en cours d'année.

Depuis 1982, la nature s'est montrée plus généreuse: elle ne se doutait certes pas des répercussions que cette prodigalité ne manquerait pas d'avoir sur le marché, principalement pour le vin. L'abondance amène un déséquilibre de l'offre et une tentation de bradage des prix tout à fait indésirable. Les efforts de chacun sont nécessaires, ceci à

tous les échelons, pour que la situation ne se dégrade pas. Pour vendre, il faut afficher une mine réjouie qui inspire l'optimisme. Adopter une autre attitude serait suicidaire. Le consommateur n'apprécie ni les faibles, ni les pleurnichards (tiré du rapport OPAV).

Peu à peu, le Valais atteint à nouveau sa vitesse de croisière. Il y a de nombreux arguments qui plaident en sa faveur: son soleil, son sol, ses vigneron, ses éleveurs, ses négociants sont autant d'atouts qui permettent non seulement de garder la première place sur le marché suisse mais encore de la consolider.

CINEMAS

UNE INTRIGUE ENTRE LE PRÉSENT ET LE PASSÉ, LE NATUREL ET LE PARANORMAL

Le dernier film de Daniel Schmid nous emmène sur les traces de Jörg Jenatsch (Vittorio Mezzogiorno) libérateur des Grisons, assassiné en 1639 par un inconnu.

Christophe Sprecher, un journaliste zurichois, interviewe l'anthropologue (Jean Bouise) qui a exhumé le corps du héros quelques dizaines d'années plus tôt et découvre que le scientifique est un profanateur de tombes.

Depuis là, il décide d'«approfondir» le sujet.

Lors d'un voyage en Engadine pour le besoin d'un reportage, Christophe profite de l'occasion et visite un château, propriété d'une vieille demoiselle von Planta (Laura Betti) qui a appartenu trois siècles plutôt à Lucretia von Planta (Carole Bouquet), pour découvrir une hache, l'arme du meurtre. Dès ce jour, il a des visions, des «trips» qu'il subit seul à quelque endroit que ce soit: des signes du XVII^e siècle!

Michel Voita est remarquable, journaliste, il a du charme et on a envie de le suivre dans le Glacier Express. Il explique:

JENATSCH

«Au début Daniel voulait tourner son film en Italie, pour montrer un paysage neuf, mais il est tout de même resté dans son pays natal, en filmant sa région sous un angle inconnu même des indigènes. Toute la géographie est complètement fautive, même la gare de Thusis n'est pas la gare de Thusis, et c'est les décors de cinq châteaux que nous avons utilisé pour tourner les scènes avec la demoiselle von Planta».

Votre imagination, votre logique et votre perspicacité seront mises à rude épreuve et soyez attentif, vous serez transportés 350 ans en arrière sans vous en rendre compte, grâce au subtil maniement du caméraman Renato Berta.

Citons, dans un rôle difficile la magnifique interprétation de la compagne du journaliste, Christine Boisson.

Voilà un cinéaste prodigieux, Suisse en l'occurrence qui vient rivaliser les tout grands metteurs en scène.

Sélection officielle Cannes 87.

Florian Genier

Conseil général de Sion: manque d'élégance

Le Conseil général de Sion s'est réuni à deux reprises dernière-ment.

La première séance du 26 mai avait pour objet diverses élections, en particulier la vice-présidence du Conseil général de Sion.

Le groupe radical proposa Mme Madeleine Moret, conseillère générale depuis 1980. Cette candidature s'inscrivait dans la ligne de conduite que s'était fixée le PRD séduinois afin de promouvoir l'accès des femmes aux responsabilités.

Le président du Conseil général étant issu des rangs du PDC, il semblait naturel que la vice-présidence revienne à un minoritaire.

Malheureusement, cet appel ne fut pas entendu et le candidat PDC fut élu à la majorité avec l'aide des socialistes qui préférèrent s'abstenir!

Le réflexe minoritaire prôné par certains stratèges radicaux valaisans n'est pas encore entré dans les mœurs de la politique séduinoise.

Cette élection est malheureuse dans le sens où dans des villes comme Monthey et Martigny, la vice-présidence du Conseil général est abandonnée à un parti minoritaire.

Ce fait est d'autant plus regrettable qu'une femme était candidate à ce poste.

Comme on peut se rendre compte le groupe PDC du Conseil général de Sion n'entend pas partager les responsabilités et veut être seul maître à bord! Drôle de conception pour un parti démocratique.

Dans la deuxième partie de cette séance, les comptes de la Municipalité furent acceptés à l'unanimité.

Il faut remarquer, comme l'a fait la commission sociale et culturelle, qu'il existe une différence de 13 millions entre les comptes et le budget!

Une preuve que l'élaboration de celui-ci n'est pas maîtrisée et mérite un examen plus attentif de la part de la Municipalité.

La deuxième séance du Conseil général du 16 juin dernier avait pour objet le parking du Scex et l'ETS.

Concernant ce premier point, il était grand temps que la Municipalité commence à construire un parking périphérique, afin de désengorger la circulation au centre de la ville qui devient presque insupportable.

Il faut souligner que déjà lors de la séance du Conseil général du 22 janvier 1971, le groupe radical par son chef de groupe M^e François Pfeifferlé avait demandé à la Municipalité de prendre des mesures. «Il faut établir un programme de

construction de places de parc et zonifier sur cette base». De plus, le problème est essentiellement diurne, pour le résoudre, il faut développer «les parkings périphériques».

Quinze ans après cette intervention, on met en chantier le premier parking périphérique.

On ne peut pas dire que les responsables séduinois étaient pressés de résoudre le problème lancinant du parcage en ville de Sion. Même si mieux vaut tard que jamais, il est regrettable que la proposition du groupe radical n'ait pas été concrétisée plus rapidement.

Dans la deuxième partie de cette séance, le crédit d'engagement pour l'ETS ne prête pas à discussion, vu l'intérêt évident de la collectivité séduinoise de la création de cette école sur son territoire. Il est à remarquer la bonne collaboration entre le Conseil d'Etat, M. Bernard Comby et la Municipalité séduinoise qui a permis que Sion soit choisie pour l'implantation de cette école convoitée par d'autres villes.

En conclusion, une séance du Conseil général qui est à marquer d'une pierre blanche pour le développement de la ville de Sion, malgré la fausse note de l'élection du vice-président de ce Conseil.

Le PRD séduinois

HÔTEL DE VILLE DE SIERRE Le Valais folklorique

(chm). — Plus de 250 tableaux appartenant à la collection de M. Fernand Antille, antiquaire à Sierre, seront exposés à l'Hôtel de Ville du 1^{er} juillet au 31 août. Cette présentation constitue une grande première en Valais. Elle réunira des toiles d'artistes connus ou inconnus, mais ayant tous un point commun: le Valais folklorique.

Le vernissage aura lieu le vendredi 3 juillet dès 17 heures. L'exposition sera visible tous les jours de 10 à 12 heures et de 15 à 20 heures.

HUILE DE CHAUFFAGE
BENZINE - DIESEL
COMBUSTIBLES
CARBURANTS

VALAIS

Dépôt pétrolier - Châteauneuf
Tél. (027) 35 11 01

SOLIDARITÉ AVEC LE NICARAGUA La banane «Nica» se vend toujours

Depuis plus d'un an, la banane du Nicaragua s'achète dans toute bonne épicerie...

Rappelons qu'au printemps 1986, une grande action de vente de la «Nica» avait été lancée en termes de solidarité avec ce pays subissant l'embargo total des Etats-Unis.

LA CAMPAGNE DE PRINTEMPS 1986

Les Magasins du Monde, accompagnés des œuvres d'entraide et de quelques organisations ont lancé au mois d'avril 1986, une campagne de vente de la banane du Nicaragua.

Cette action faisait suite au boycott de ce pays par les Etats-Unis.

Un mûrisseur et quelques grossistes ont accepté de distribuer cette banane particulière qui ne passe pas par les multinationales.

La «Nica» a conquis le marché, puisqu'au cours du mois de juin 1986, elle occupait environ 4% du marché bananier suisse.

1 AN APRÈS

La vente, depuis plus d'un an s'est stabilisée. La «Nica» se trouve sur les étalages de bien des épiciers. Elle se vend ponctuellement lors de marchés ou de manifestations et régulièrement dans les Magasins du Monde. Si elle n'atteint plus les sommets de juin 86, elle occupe encore en Suisse romande près de 2% du marché.

UNE SOLIDARITÉ CONCRÈTE

Lors du lancement de l'action, il s'agissait non seulement de soutenir un pays dont l'expérience de développement était positif en améliorant sensiblement les conditions de vie des Nicaraguayens, mais aussi d'exercer une solidarité concrète avec un pays en voie de développement. C'est ainsi que 5 centimes par kilo de bananes ont été prélevés pour créer un fonds d'entraide. La somme récoltée s'élève aujourd'hui à plus de 70 000 francs.

En collaboration avec Magasins du Monde / OXFAM Belgique, une ambulance et du matériel médical seront envoyés tout prochainement au Nicaragua.

La banane «Nica» est en vente chez Serge Moret Primeurs, à Martigny, et auprès des «Magasins du Monde» à Riddes, Bagnes et Martigny.

Ce matériel est destiné directement aux travailleurs des plantations et le représentant belge de Magasins du Monde au Nicaragua en est garant.

Chaque fois que vous demandez de la «Nica» chez votre épicier — le prélèvement de 5 centimes se poursuit — vous participez à l'amélioration de la santé des ouvriers des plantations.

ÉCOLE MONTANI - SION

Apprentissage de commerce? Notre solution pour vous

L'Ecole Montani offre une vraie innovation, en complément aux formations officielles.

Conformément au décret de l'OFIAMT et aux accords avec le service de la formation professionnelle de l'Etat, ses élèves ont la possibilité:

— de faire le diplôme de commerce de l'Ecole Montani en deux ans

— d'y ajouter une année de stage pratique sous forme de 3^e année d'apprentissage. Ils obtiennent ainsi le **certificat fédéral d'employé de commerce**. Ces stages se font avec contrats d'apprentissage

officialisés dans des entreprises habilitées par les offices cantonaux.

Ces raccourcissements facilités sont reconnus et permettent aux jeunes d'obtenir un **titre officiel**. C'est une véritable chance que présente l'Ecole Montani aux jeunes gens et aux jeunes filles qui hésitent sur le chemin à suivre à l'orée de leur vie active.

Formation commerciale à options

Pour la rentrée d'automne, l'Ecole Montani se propose de diversifier ses programmes commerciaux:

Un tronc commun de base, complété par des **cours spécifiques** selon les options suivantes:

- Apprentissage de commerce réduit et certificat fédéral de capacité
 - Ecole suisse de tourisme à Sierre
 - Ecole hôtelière à Lausanne ou autres
 - Poste - Téléphone - Télégraphie
 - CFF
 - Douanes
 - Ecole d'infirmiers(ères)
 - Activités professionnelles dans un des secteurs de l'économie
 - Préparation à une future activité d'entreprise indépendante
- Autres options sur demande.

Pour tout renseignement:

ÉCOLE MONTANI, avenue de France, 1950 SION - Tél. (027) 22 55 60

PRIMAIRE - CYCLE D'ORIENTATION - COMMERCE - LANGUES

Bon pour une documentation à adresser à
Ecole Montani
Avenue de France
Sion
☎ (027) 22 55 60

A SION: ÉCOLE MONTANI

- Primaire 5^e, 6^e
- Cycle d'orientation 1^{re}, 2^e, 3^e
- Commerce - langues - secrétariat
- Certificat de capacité fédéral d'employé de commerce
- Cours d'été: 27.7 - 15.8

Nom

Prénom

Adresse

Tél.

CLIN D'OEIL A Barbara de Wolff

«Les tableaux sont mes patients...»



Qu'il s'agisse d'un Cortey, d'un Rouault, d'un Monnier ou encore du portrait de grand-maman peint avec amour par une petite-fille, si par malheur l'une de nos toiles se détachait du mur brusquement et... horreur... soit déchirée! Ce serait évidemment la catastrophe, pire, le désespoir...

Que faire? La recoller, impensable! La reléguer avec les vieux souvenirs dans un coin du grenier, impardonnable!

Mais non, rien de tout cela, la solution est beaucoup plus heureuse: la confier à une restauratrice d'œuvres d'art. Et oui, le docteur des tableaux existe aussi! Ils ne sont pas nombreux, certes, mais on trouve quand même quelques ateliers en Valais, dont l'un à Sion, chez Barbara de Wolff.

de Wolff, un patronyme prédestiné pour une telle profession. Si l'on songe aux privilèges dont a bénéficié Barbara en ce sens: depuis sa tendre enfance, elle baigne dans le monde de l'art, aux côtés de son père, Albert de Wolff, qui fut conservateur des Musées valaisans pendant plus de trente ans.

A côtoyer cet univers merveilleux, la jeune femme décide d'en faire son métier. Solide d'une formation de base de trois ans auprès du maître, Théo-A. Hermanès, elle approfondit ses connaissances en suivant des stages à la Pinacothèque de Sienne, à Florence, Munich, puis en Suisse romande. Ce qui lui a permis de toucher à différents domaines, fresques, sculptures, plafonds peints, panneaux en bois, toiles... Elle revient ensuite au pays et installe son atelier dans la bâtisse familiale dont le cachet aurait suffi à faire de Marco Polo le plus grand des casaniers!

Désormais ouverte aux femmes, cette profession nécessite des qualités qui leur sont spécifiques. En particulier, une patience à toute épreuve, beaucoup de soin et de minutie. En outre, le sens de la couleur, qui ne s'acquiert pas davantage que la justesse d'oreille indispensable à la musique, de même que la dextérité, l'aptitude à recréer dans leur totalité parfois, des formes effacées. Il faut évidemment posséder une solide culture artistique.

— Après mes trois ans d'apprentissage auprès de M. Hermanès, j'ai considéré qu'il ne m'était pas encore possible d'éprouver suffisamment ce sentiment de respect de l'œuvre, indispensable à l'exercice de la profession. Car c'est avec le temps, en touchant des œuvres de plus en plus importantes qu'on y parvient. Et lors de mon stage à la Pinacothèque de Sienne, j'ai eu la chance inouïe de découvrir, toucher, sentir, travailler sur des pièces fabuleuses.

— Quelle est la voie à suivre pour un jeune aujourd'hui intéressé par cette profession?

— Actuellement, beaucoup de jeunes choisissent la restauration en dehors de l'Histoire de l'Art, et se dirigent vers des écoles spécialisées. Il y en a à Rome, Munich, Bruxelles, Vienne, Stuttgart, Paris, et depuis peu à Berne. Après trois ans d'école, il faut absolument faire des stages, en Suisse ou à l'étranger, et apprendre. En étant toujours conscient du fait que chaque ta-

bleau, chaque objet est un nouveau problème. Et même après dix ans d'expérience, c'est chaque fois une nouvelle aventure. De plus, avec l'évolution de la technologie moderne, les produits mis à disposition sont en constante progression. Il faut donc également les tâter, se tenir au progrès, avec le temps, on connaît les produits valables et en général on les maintient.

Evidemment, lorsque l'on pénètre dans l'atelier de Barbara de Wolff, on ne sait pas très bien si l'on est chez un peintre, un sculpteur, un menuisier, un chimiste ou que sais-je encore, mais on est certain en tout cas d'être chez une artiste. Certaines toiles à restaurer sont accrochées aux parois, une autre pose sur un chevalet; sur la grande table trône une vierge sculptée en bois, datant d'il y a plusieurs siècles vraisemblablement, et qui attend patiemment que Barbara recolle minutieusement chaque particule de peinture qui s'écaille.

— Pour quelles raisons fait-on restaurer un tableau, une sculpture?

— Un tableau peut avoir été endommagé pour de multiples raisons, telles que la chute, la brûlure, ou encore être altéré par le climat inadéquat d'un grenier. Les clients m'apportent aussi bien des œuvres de noms prestigieux que des tableaux peints par une fille, un neveu ou encore un «truc» trouvé au galeas! Mais cela n'a pas d'importance car dès qu'ils y sont attachés sentimentalement, ils font tout pour le sauver...

Elle en détache un et pointe l'index à l'endroit où il était déchiré... stupéfiant! Elle a su, après l'avoir recollé, lui rendre sa couleur dans sa nuance originale! Un autre, plus ancien, était tout gondolé, elle l'a retendu sur une nouvelle toile et nettoyé; un autre encore a été entreposé trop longtemps dans un grenier et a évidemment souffert du froid, de l'humidité, de la sécheresse, il est passablement endommagé mais la restauratrice lui rendra tout son éclat. Elle est en quelque sorte la doctoresse des tableaux!

— Sur cette toile repeinte j'aurai à exécuter un grand nombre d'opérations: le nettoyage, qui demande une patience et une minutie centimètre carré par centimètre carré. Par la suite je le rentoilerais, en mastiquerai les trous (à certains endroits la couche picturale a disparu) et c'est finalement que je le retoucherai en cherchant la couleur, la nuance du même ton.

La patience est une vertu indispensable à l'exercice de cette profession. Parfois, on dit à la restauratrice qu'elle accomplit un travail de Bénédictin! C'est un peu vrai. Déjà, avant d'entreprendre la restauration, il y a tout un travail d'étude, de concentration, de méditation quant à la technique à adopter. On connaît le but à atteindre mais il y a souvent des chemins détournés pour y arriver.

— Admettons qu'un client vous apporte une toile en déclarant: «J'ai des raisons de croire que sous cette peinture s'en cache une autre. S'il vous plaît, faites-la ressortir. Est-ce possible?»

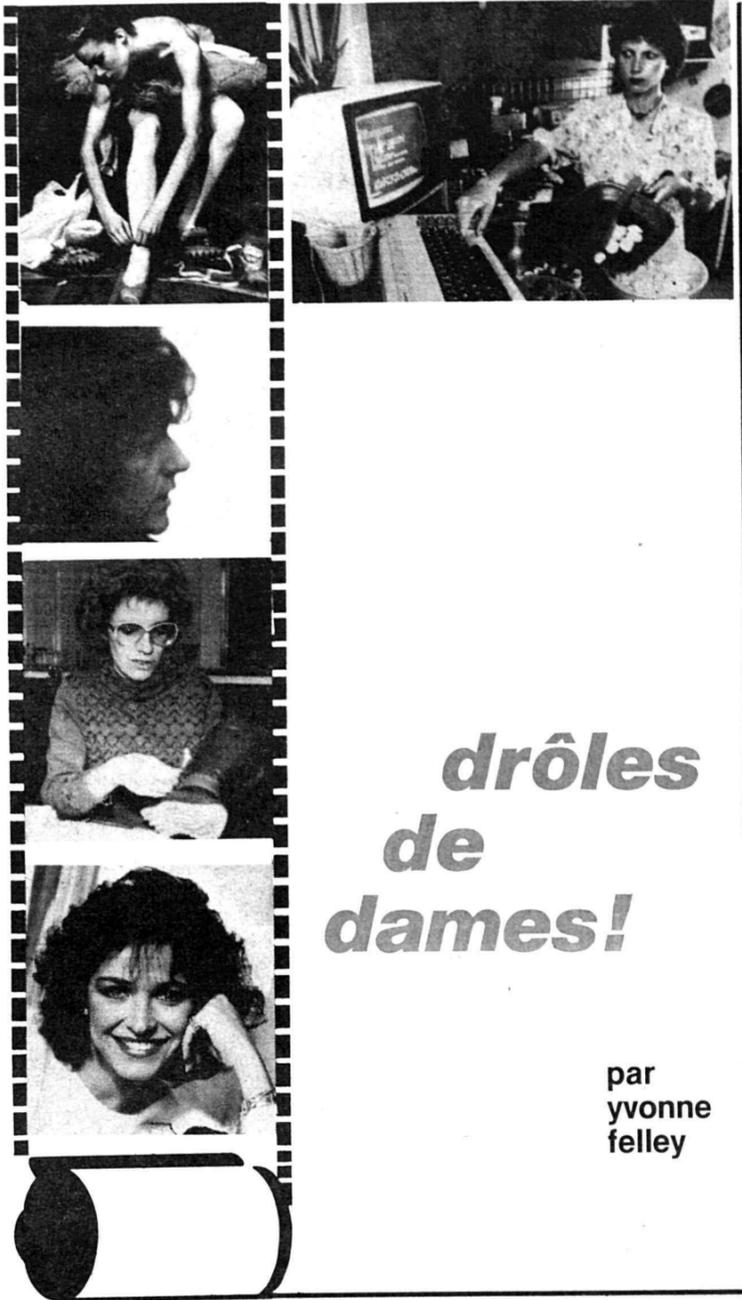
— Oui, techniquement tout est possible. Dans un pareil cas, je fais d'abord radiographier la toile pour m'assurer de la présence d'une autre peinture en dessous. J'en ai déjà eu l'occasion pour le Musée de Sion et celui du Châble. Tout est techniquement faisable... mais... il y a un prix! A partir de la radiographie, si la supposition se confirme et que la deuxième peinture est visible, cela ne pose aucun problème. Le tableau pourra être «nettoyé» au moyen de solvants, en observant toutefois les précautions d'usage évidemment. Par exemple, en ce moment je suis en train de faire ressortir un original de 1790 sous un repeint du XIX^e siècle. Il s'agit d'un travail long et fastidieux, mais si l'œuvre en vaut vraiment la peine, on prend le risque et surtout le temps!

— Vous restaurez également les objets?

— Oui, ayant également travaillé sur la restauration de sculptures, il m'arrive de temps en temps d'en avoir à l'atelier. Ainsi que des icônes.

— Vous utilisez beaucoup d'instruments médicaux apparemment?

— C'est vrai, mais les œuvres sont des patients délicats! J'utilise régulièrement le scalpel, la pincette, le microscope, la radiographie, les ultra-violetts. Lorsque l'on fait



drôles de dames!

par yvonne felley

une restauration, il faut toujours penser qu'elle doit être réversible. C'est-à-dire que cinquante ou cent ans plus tard, on doit pouvoir enlever les repeints et la restaurer à nouveau, pour les mêmes problèmes qu'aujourd'hui. On peut aussi détacher des fresques, les restaurer et les replacer! L'opération est longue et minutieuse. En compagnie de M. Hermanès, j'ai eu l'occasion de le faire au Château de Chillon où nous avons détaché les peintures murales de la Grande Salle bernoise. Je m'en souviens: lorsqu'elles se détachaient, elles faisaient un énorme bruit très impressionnant! Mais on effectue cette opération seulement si la peinture ou la fresque est en réel danger, par exemple si le mur ou l'humidité en serait la cause.

— A quel rythme devrait-on raisonnablement faire restaurer une toile?

— Normalement, si elle est bien entretenue et conservée sans être exposée directement au soleil, ni à la trop grande chaleur ou au froid, elle n'aura pas besoin de restauration proprement dite, tout au plus d'un nettoyage, mais après un siècle! On peut dire que nos tableaux vivent plus longtemps que nous!

— En fait, votre métier en implique mille autres?

— Tout à fait. Il faut connaître l'abc de la peinture, du dessin, de la menuiserie, de la couture, de la chimie, avoir tâtonné de l'Histoire, de l'archéologie, de l'Histoire de l'Art, car tout se lie et se rejoint. Et surtout, cela demande de se documenter encore et toujours. Les clients

ont parfois de la peine à saisir l'importance de l'étude, de la documentation qui sont nécessaires durant l'accomplissement du travail. La restauration est un tout, compatible avec l'Histoire de l'Art, les monuments historiques et la muséologie. Je vis par moment dans le passé, mais pour l'avenir...

— Où se situent vos préférences pour restaurer une œuvre?

— Je n'ai pas vraiment de préférence, car on m'apporte parfois une toile qui m'inspire ou une autre qui m'indiffère. Dans ces cas, évidemment, il faut tout de même que j'accomplisse le travail. Ce n'est pas une affaire de style, c'est simplement un déclic, un sentiment que j'éprouve ou non vis-à-vis de l'œuvre. A œuvres variées, sentiments variés! Toutefois, je préfère restaurer les tableaux anciens, car ils ont une certaine texture, une matière qui est différente dans la restauration d'un tableau moderne.

— Lorsque vous quittez vos pinces, scalpel et autres instruments, où dirigez-vous vos pas, vos regards?

— Premièrement, je mets un pied à la cuisine... tout en écoutant de la musique, classique de préférence. J'éprouve un plaisir incomparable à retrouver mes bons amis, pour passer des moments sympas et chaleureux. J'accorde une importance fondamentale à l'Amitié avec un grand «A». Ces amis-là sont ceux que l'on écoute vraiment... Mon bonheur peut se trouver aussi dans la nature, au gré d'une promenade... un rayon de soleil, une fleur, un arbre...

